

Migrations, Famille et Vieillesse en Guadeloupe

Premiers résultats de l'enquête MFV-2

Claude-Valentin Marie (Ined), Didier Breton (Ined – Université de Strasbourg),
Élodie Floury (Université de Strasbourg) et Maude Crouzet (Université de Strasbourg)
Bénédicte Chanteur (Insee) et Zinaïda Salibekyan-Rosain (Insee)

**ENQUÊTE MIGRATIONS,
FAMILLE, VIEILLESSE**



L'équipe MFV souhaite particulièrement
remercier pour leur relecture :
Maurice Bilonière, Sandrine Dauphin, Magda Tomasini et Philippe Winnicki

L'enquête Migrations, Famille et Vieillesse, conçue par une équipe de chercheurs de/associés à l'Ined (Institut national d'études démographiques), est la première enquête Ménage de grande ampleur spécifiquement dédiée aux départements et régions d'outre-mer (Drom). Elle analyse et mesure les mutations sociodémographiques à l'œuvre dans chacun d'entre eux (Marie, 2011). Outre les thématiques centrales que sont les migrations, le vieillissement, la famille et leurs transformations, elle aborde une série de thèmes « secondaires » tout aussi essentiels à la connaissance de ces territoires et à l'examen de leurs spécificités (pratiques linguistiques et religieuses, discriminations, état de santé, etc.). Cette enquête combine représentativité territoriale et comparabilité nationale,

voire internationale. Son ambition est également politique : elle a été pensée comme un instrument d'aide à l'élaboration et à la mise en œuvre locale de politiques sociales et sanitaires adaptées.

Forte des enseignements des premières éditions conduites en 2009-2010 en Martinique, Guadeloupe, Guyane et La Réunion, puis à Mayotte en 2015-2016 (Marie *et al.*, 2017), cette enquête a été reconduite en 2020-2021 (MFV-2) dans les quatre Drom « historiques » : Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion. Le questionnaire réactualisé vise à approfondir la connaissance des dynamiques à l'œuvre dans chacun de ces territoires et des changements qui s'y sont opérés ces dix dernières années, avec l'ambition d'en donner une vision prospective.

L'enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (MFV-2)

Methodologie

L'échantillon a été conçu à partir d'un tirage aléatoire stratifié de logements dans les enquêtes annuelles de recensement (EAR). Les personnes âgées de plus de 79 ans ou de moins de 18 ans révolus ainsi que les populations vivant en communauté (établissements hospitaliers, scolaires, communautés religieuses...) ne sont pas incluses dans la population d'étude.

Tout comme MFV-1 en 2009, cette enquête de l'Ined est réalisée en collaboration avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui a notamment assuré l'organisation de la collecte. Cette dernière a débuté le 8 janvier 2020 dans l'ensemble des territoires et s'est achevée le 30 juin 2021 en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, et le 31 décembre 2021 en Guyane. Le questionnaire avait une durée de passation moyenne de 60 minutes. En Guadeloupe, 3 023 questionnaires ont été collectés (1 247 hommes et 1 776 femmes), constituant un échantillon représentatif de la population âgée de 18 à 79 ans dans le département. Des coefficients de pondération, calculés par le Centre de Ressources Interrégional pour les Enquêtes – Ménages de l'Insee (CRIEM), ont été appliqués afin que les répondants qui composent l'échantillon représentent exactement la structure de la population guadeloupéenne de cette classe d'âge sur quelques critères : sexe, âge et lieu de naissance.

Une enquête en période de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a compliqué le processus de passation des questionnaires de l'enquête MFV-2 : la collecte a été totalement suspendue au moment du premier confinement, pour une période plus ou moins longue selon le territoire. Dans ce contexte, des adaptations ont été nécessaires. Alors que l'enquête était initialement prévue pour être réalisée exclusivement en face-à-face par collecte assistée par informatique (CAPI), le mode de passation par téléphone a été rendu nécessaire par périodes, devenant parfois le seul mode de collecte autorisé (notamment, de mi-avril à mi-juillet 2021 dans l'ensemble des départements). L'estimation de la part d'entretiens ainsi réalisés diffère sensiblement d'un Drom à l'autre : en Martinique, près d'une interview sur deux a été conduite par téléphone, contre 1 sur 10 en Guadeloupe. Cette estimation du mode de passation a été prise en compte par l'Insee pour le calcul des pondérations. Du fait de ces difficultés, les effectifs de réponses collectées ont été moins importants que prévu, ce qui impose aux équipes de recherche des précautions lors du traitement statistique des données.

Enfin, cette période particulière a pu entraîner des doutes chez les enquêtés sur la manière de répondre à certaines questions : faut-il donner une réponse en se basant sur sa vie en temps normal, ou sur sa vie au moment de l'enquête, dans un contexte de pandémie ? Cette difficulté a notamment été relevée sur les questions relatives à la santé des personnes interrogées, à la fréquence à laquelle elles voient leurs enfants, ou encore à la fréquence à laquelle elles assistent à des offices religieux.

Financement

Cette enquête a bénéficié d'une contribution financière du laboratoire d'excellence Individus, populations et sociétés (IPOP), soutenu par une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme « Investissement d'avenir » portant la référence ANR-10-LABX-0089-013, ainsi que d'un financement de la Direction générale aux outre-mer (DGOM) et de l'Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep). Au niveau local, elle est financée par la Région, le Département et la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Guadeloupe.

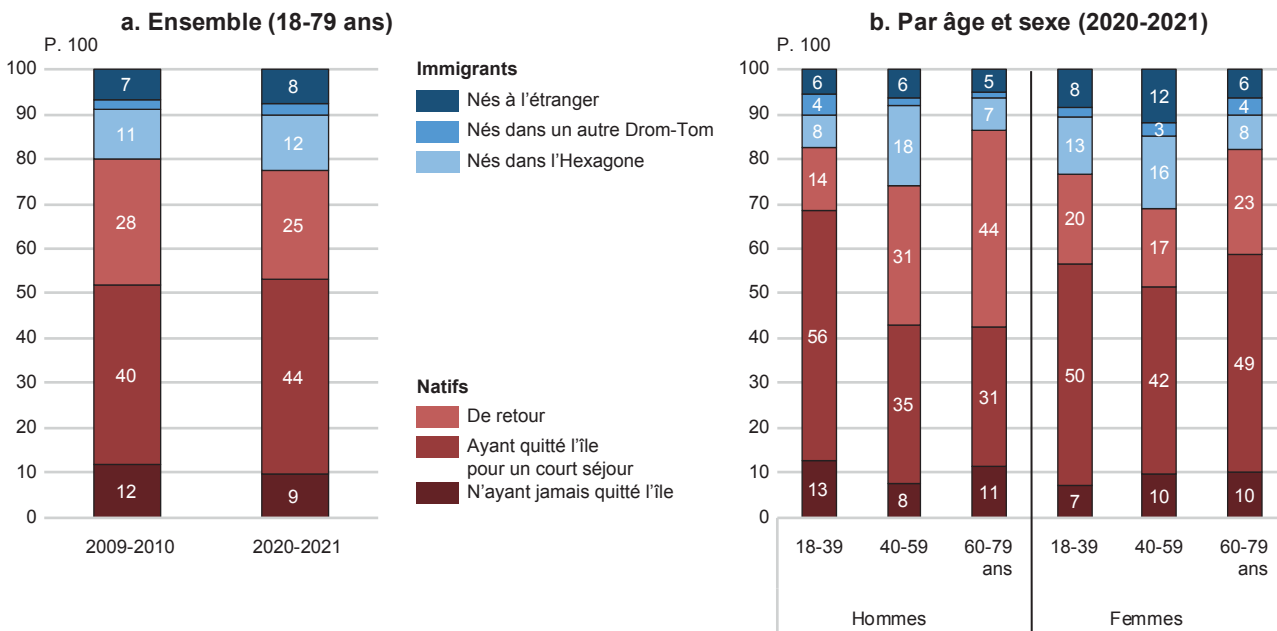
Migrations

La Guadeloupe est la troisième région française (après la Martinique et La Réunion) où la part de natifs parmi ses habitants est la plus élevée (Insee, 2022). Dans l'enquête, ils représentaient 78 % des adultes âgés de 18 à 79 ans en 2020, une part stable en comparaison de l'enquête de 2010 (figure 1.a). Parmi ces natifs, certains ont pour parents des « immigrants » installés de plus ou moins longue date sur l'île⁽¹⁾. En Guadeloupe, cette configuration ne concerne que 4 % d'entre eux en 2020. Équiva-

lent à celui d'il y a dix ans (2 %), ce taux témoigne du très faible impact de l'immigration sur le peuplement de l'île.

Parmi les « immigrants » (qui, en Guadeloupe, forment un cinquième des 18-79 ans en 2020), un quart ont au moins un parent né en Guadeloupe : ils forment dans cette étude le groupe des « originaires ». Les « immigrants » sont en proportion plus nombreux dans la tranche d'âge 40-59 ans, chez les hommes comme chez les femmes, conséquence d'une présence importante de natifs de l'Hexagone (figure 1.b).

Figure 1. Structure de la population – Guadeloupe



Champ : personnes résidant en Guadeloupe au moment de l'enquête (18-79 ans). Lecture : en 2009-2010, la Guadeloupe comptait, 12 % de natifs n'ayant jamais quitté le département parmi l'ensemble des personnes de 18-79 ans qui y vivaient. Sources : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

Définition des catégories de natifs et d'« immigrants » dans l'enquête MFV

L'enquête MFV s'intéresse à la fois aux natifs des Drom et aux personnes non-natives et qui y résident au moment de l'enquête.

Les natifs

Pour rendre compte de l'importance des migrations dans l'itinéraire de vie des natifs de l'île, ces derniers peuvent être classés en trois catégories :

- les « sédentaires », qui n'ont jamais quitté l'île de toute leur vie, même pour un court séjour ;
- ceux qui n'ont effectué que des « courts séjours » hors du département (moins de 6 mois, pour une formation professionnelle, visiter des proches, des congés, etc.) ;
- et enfin les « migrants-retour » (ou « natifs de retour »), qui, après un séjour durable en dehors de leur département de naissance (6 mois ou plus), sont revenus y vivre.

Les « immigrants »

Pour rendre compte des différences de parcours des non-natifs vivant dans les Drom, ces derniers sont distingués en trois catégories en fonction du lieu de naissance :

- ceux nés dans l'Hexagone ;
- ceux nés dans un autre Drom ;
- et ceux nés dans un pays étranger.

L'enquête permet de distinguer parmi les « immigrants » ceux dont au moins un des deux parents est né en Guadeloupe. Nommés ici « originaires », leur présence témoigne d'un « effet d'après-coup » de l'émigration de leur(s) parent(s), principalement en France hexagonale.

(1) L'enquête a été conduite exclusivement en Guadeloupe dite « continentale », à l'exclusion des « dépendances ». Nous emploierons donc le terme « île » pour s'y référer.

Les natifs

• Une mobilité des natifs toujours aussi importante

Cette dernière décennie, la mobilité des Guadeloupéens (18-79 ans) ne s'est que très légèrement accrue (figure 2), en raison principalement d'une progression de la part des natifs ayant effectué de courts séjours hors du territoire (+ 6 points) et d'un modeste recul de celle des « sédentaires » (- 3 points).

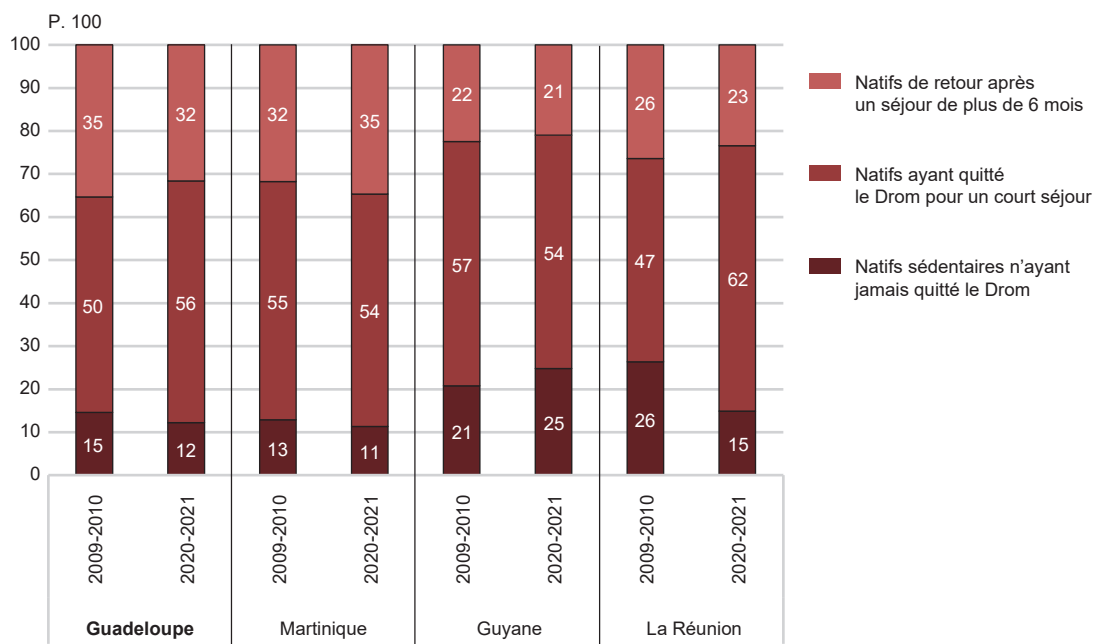
Près d'un tiers des natifs résidant sur l'île en 2020 (32 % ; 38 % des hommes et 27 % des femmes) ont fait l'expérience d'au moins une « migration durable » (6 mois ou plus). Nommés ici « natifs de retour », ils étaient pour beaucoup partis pour poursuivre des études ; ce sont aujourd'hui les plus diplômés : 27 % détiennent un diplôme du supérieur. Mieux formés et plus qualifiés, ils ont tiré un réel profit de leur « migration durable », comme en témoigne la qualité de leur insertion professionnelle de retour « au pays ». Toutefois, 9 % de ceux

partis pour des études n'ont pas connu la même réussite et restent à leur retour dépourvus de diplôme.

• Les natifs et natives n'ayant jamais quitté la Guadeloupe cumulent les difficultés socio-économiques

Comme la Martinique, la Guadeloupe ne compte qu'une faible part de « natifs sédentaires » (13 % des hommes et 12 % des femmes) en comparaison de la Guyane et de La Réunion. Ils sont de loin les plus mal lotis : les deux tiers (65 %) n'ont aucun diplôme, et sont souvent sans emploi (tableau 1). Parmi les 25-65 ans, seuls 28 % exercent une activité en 2020, 50 % se sont déclarés au chômage et 11 % au foyer. Ces « sédentaires » sont aussi les plus modestes : leur niveau de vie mensuel médian⁽²⁾ s'élève à 724 €. Ils demeurent pour la plupart prêts à quitter leur île pour un emploi : ils sont 61 % à l'envisager⁽³⁾, contre 58 % de ceux déjà partis pour un court séjour, et 40 % des « natifs de retour ».

Figure 2. Expérience migratoire des natifs des Drom en 2009-2010 et en 2020-2021



Champ : natifs des Drom résidant dans leur département de naissance au moment de l'enquête (18-79 ans). Lecture : en 2020, 32 % des natifs de Guadeloupe de 18-79 ans qui y vivent ont déjà vécu au moins une expérience de migration longue. Sources : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

(2) Voir l'explication donnée dans le tableau 1.

(3) À l'inverse des autres Drom, où les « sédentaires » apparaissent de loin les plus réticents à l'idée d'un départ pour un emploi.

Tableau 1. Caractéristiques socio-professionnelles des natifs selon leur expérience migratoire en 2020 (en %) – Guadeloupe

	Sédentaires	Courts séjours	Natifs de retour	Ensemble des natifs
Niveau de diplôme				
<i>Aucun diplôme</i>	65	34	29	36
<i>Diplôme inférieur au baccalauréat</i>	17	25	29	25
<i>Niveau baccalauréat</i>	13	24	14	20
<i>Diplôme du supérieur</i>	5	17	27	19
Niveau de vie mensuel médian (en €) *	724	1 167	1 450	1 154
Situation professionnelle (25-65 ans)				
<i>En emploi</i>	28	59	66	58
<i>Étudiant ou apprenti</i>	1	1	0	0
<i>Chômeur (inscrit ou non à Pôle Emploi)</i>	50	23	20	25
<i>Retraité ou retiré des affaires</i>	3	4	6	5
<i>Au foyer</i>	11	7	3	6
<i>Inactif pour cause d'invalidité</i>	7	4	2	4
<i>Autre situation d'inactivité</i>	0	2	2	2

Champ : natifs de Guadeloupe y résidant au moment de l'enquête (18-79 ans). *Lecture* : en 2020, 65 % des natifs de Guadeloupe de 18-79 ans qui n'ont jamais quitté le département sont sans diplôme. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillessement 2 (2020-2021).

* Le niveau de vie mensuel a été calculé en divisant le revenu mensuel moyen du ménage par le nombre d'unités de consommation (UC), qui permettent de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente.

Nous utilisons ici l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE :

1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

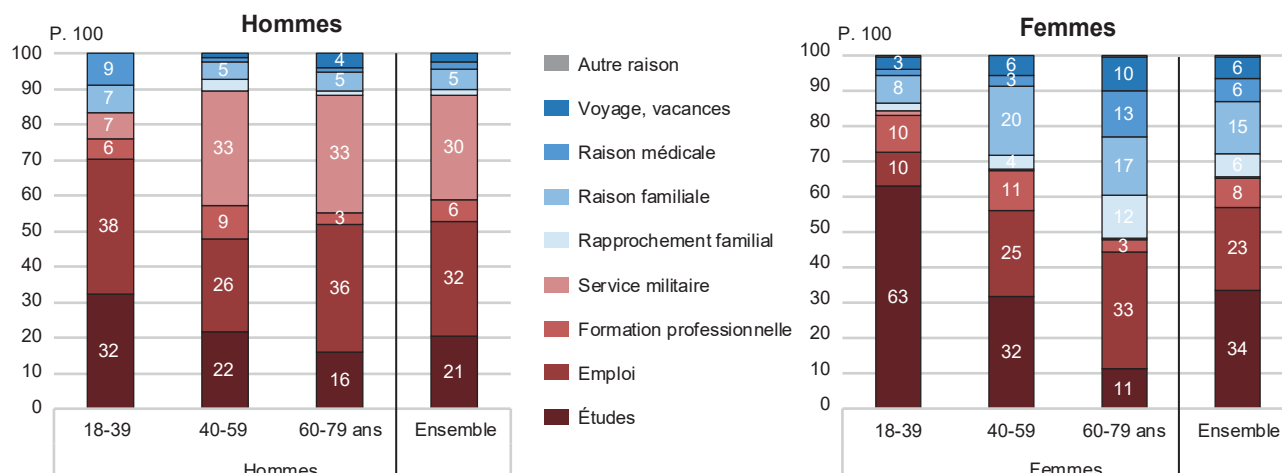
Le niveau de vie mensuel médian (ou revenu mensuel médian par UC) correspond à la valeur séparant la distribution des natifs en deux parts égales. Par exemple, 50 % des natifs « sédentaires » déclarent un revenu mensuel moyen par unité de consommation inférieur à 724 €, tandis que 50 % déclarent un niveau de vie supérieur à cette valeur.

• Les études : un motif majeur des départs

S'agissant des « natifs de retour », les raisons de leur migration apparaissent fortement corrélées au sexe et à la génération (figure 3). Plus fréquemment que les hommes, le départ des femmes demeure motivé par des raisons familiales (regroupement familial, accompagnement d'un parent, séparation, etc.). Parmi les plus âgés des hommes « natifs de retour », nombreux sont ceux dont la migration s'est effectuée dans le cadre du service militaire (33 % des 60-79 ans). Supprimée depuis⁽⁴⁾, cette obligation ne concerne plus les nouvelles

générations, entraînant une réduction mécanique de la part de ceux concernés par ce motif (7 % des moins de 40 ans) : la poursuite des études et l'emploi sont désormais les motivations majeures de leur migration de longue durée. Parmi les « natifs de retour » âgés de 18-39 ans, 32 % des hommes et 63 % des femmes avaient quitté leur île en vue de poursuivre leurs études. L'offre universitaire encore restreinte dans les Drom, malgré son développement, conduit de nombreux jeunes à s'inscrire dans une université ou une école de l'Hexagone (Demougeot *et al.*, 2021).

Figure 3. Motifs du dernier séjour des « natifs de retour » par sexe et groupes d'âge en 2020 – Guadeloupe



Note : pour les individus ayant réalisé plusieurs longs séjours, on s'intéresse ici au dernier. *Champ* : « natifs de retour » en Guadeloupe y résidant au moment de l'enquête (18-79 ans). *Lecture* : un tiers (33 %) des hommes « natifs de retour » de 60-79 ans ont réalisé leur dernière migration longue au motif du service militaire. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillessement 2 (2020-2021).

(4) La suppression du service militaire obligatoire a été rendue effective en 2001.

• Dans l'Hexagone, les Guadeloupéens ont privilégié l'Île-de-France

La très grande majorité des « natifs de retour » guadeloupéens ont vécu leur dernier séjour durable dans l'Hexagone (84 %), dans une proportion proche de celles des Martiniquais et Guyanais, mais inférieure de dix points à celle des Réunionnais (94 %). Ils ont, comme les Martiniquais, privilégié l'Île-de-France lors de leur dernier long séjour : 50 % y étaient installés, notamment à Paris⁽⁵⁾ (20 %). Il est à noter que 7 % de ces « natifs de retour » guadeloupéens avaient émigré en Martinique, qui est leur deuxième plus grande région d'accueil. Il s'agit pour une large part d'hommes partis dans le cadre du service militaire : 49 % des « natifs de retour » de Martinique étaient dans ce cas, contre seulement 11 % de ceux ayant migré dans l'Hexagone. En conséquence, lorsque l'on restreint l'analyse aux plus jeunes des « natifs de retour », la Martinique ne figure plus parmi les principales régions d'accueil des « natifs de retour » guadeloupéens.

À leur arrivée sur leur lieu de migration, plus d'un tiers des « natifs de retour » guadeloupéens (36 %) ont vécu chez un parent ou un membre de la famille, et 8 % ont été hébergés par des amis ou amis de la famille. L'étude « Freins à la mobilité des jeunes vers la Métropole » (Fabre, 2013) a montré qu'avoir des amis ou de la famille pouvant les héberger est un facteur rassurant pour les natifs quittant leur Drom de naissance, et donc susceptible de les inciter au départ.

• Les aides financières familiales ont été peu fréquentes durant la migration

Près d'un tiers de ces « natifs de retour » ont bénéficié de l'aide financière d'un proche lors de leur dernier séjour durable hors de Guadeloupe (30 % contre 33 % en 2010), soit un peu moins que leurs homologues de Martinique et de Guyane (32 %-35 %), mais plus que ceux de La Réunion (25 %). Ces aides, le plus souvent régulières (68 % des personnes aidées), sont principalement destinées au paiement du loyer et des dépenses courantes. Comme leurs consœurs martiniquaises et guyanaises, les femmes guadeloupéennes déclarent plus fréquemment que les hommes en avoir bénéficié (38 % contre 24 %). À l'inverse, seuls 11 % de ces « natifs de retour » (hommes et femmes à parts équivalentes) disent avoir aidé financièrement un ou plusieurs membre(s) de leur famille demeuré(s) au pays, taux comparable à celui des autres Drom. Ce taux s'élève à 23 % parmi ceux partis pour un emploi.

• Les expériences de migration sont jugées positives

En très large majorité, les « natifs de retour » qualifient de « positif » (68 %) ou « plutôt positif » (23 %) leur dernier séjour durable hors de l'île. Certains ont connu des difficultés (34 % des femmes, 28 % des hommes), qui tenaient principalement à l'éloignement de la famille et/ou au « mal du pays » (38 % de ceux ayant connu des difficultés), ou encore à l'adaptation à la vie sur le lieu de migration (36 %). Durant ce séjour, 21 % de ces « natifs de retour » disent avoir plutôt fréquenté des natifs de leur île de naissance, et 16 % plutôt des natifs de leur lieu de migration. Mais une majorité (60 %) estime n'avoir fait aucune différence entre les uns et les autres, et 3 % disent à l'inverse n'avoir fréquenté ni les uns ni les autres.

Quoi qu'il en soit de cette expérience, un cinquième de ces « natifs de retour⁽⁶⁾ » (20 %) se déclarent prêts pour un nouveau départ pour un « séjour durable », proportion sensiblement moindre qu'il y a dix ans (26 % en 2010). Cette part est aussi plus faible que celles des Martiniquais et des Réunionnais (24 % et 28 %), et surtout que celle des Guyanais (46 %). Les femmes l'envisagent un peu plus que les hommes (23 %, contre 18 %). La majorité de ceux « prêts » pour un nouveau départ ferait le choix de l'Hexagone (58 %), mais 27 % choisiraient plutôt un pays étranger. Ces résultats sont comparables à ceux obtenus il y a dix ans. Le Canada arrive très largement en tête des pays cités par ceux qui choisiraient l'étranger (48 %), suivi par l'Espagne (7 %).

• Un retour « au pays » fréquemment motivé par le désir de retrouver ses proches

Le souhait de retrouver famille et amis demeure en Guadeloupe (comme dans l'ensemble des Drom) la première motivation du retour : elle est évoquée par 29 % des « natifs de retour ». Viennent ensuite le « mal du pays » (22 %) et les « motifs familiaux » (accompagnement d'un conjoint, mariage, éducation des enfants), plus souvent mentionnés par les femmes (25 %, contre 12 % des hommes).

Choisi ou contraint, le retour en Guadeloupe n'est pas exempt de difficultés : un cinquième des Guadeloupéens concernés déclarent en avoir rencontrées, soit un peu moins qu'il y a dix ans (21 % contre 27 %) ; et si les femmes s'en plaignaient alors plus que les hommes, ce n'est plus le cas en 2020. La recherche d'emploi est la difficulté la plus souvent évoquée (42 % des personnes ayant éprouvé des

(5) En comparaison, les Guyanais et Réunionnais n'étaient respectivement que 31 % et 24 % en Île-de-France.

(6) On notera que ces « natifs de retour » sont âgés de plus de 34 ans.

difficultés), par les femmes plus encore que les hommes (49 % contre 36 % – figure 4). S’y ajoutent pour certains la réadaptation aux habitudes locales (24 % des hommes, 15 % des femmes) et/ou la difficulté à trouver un logement (17 % hommes et femmes confondus, contre seulement 9 % en Martinique).

Les intentions de migration des natifs

• Les jeunes femmes plus réticentes que les jeunes hommes à quitter l’île pour un emploi

Dans un contexte de forts taux de pauvreté et de chômage en outre-mer (Audoux et Prévot, 2022), 55 % des jeunes adultes guadeloupéens (18-34 ans) ont déclaré en 2020 être prêts à quitter leur département pour un emploi. Équivalent à celui enregistré il y a dix ans (56 %), ce taux est proche de celui obtenu en Martinique (54 %) et en Guyane (59 %), mais bien supérieur à celui des jeunes réunionnais (44 %). Comme il y a dix ans, l’Hexagone demeurerait leur destination privilégiée (71 %), soit une proportion moindre qu’en Guyane et à La Réunion (79 %-82 %). La Guadeloupe se distingue avec une part notable de jeunes envisageant un départ à l’étranger (20 %, en progression de 8 points en 10 ans), au détriment de l’outre-mer français et de la zone Caraïbe.

À l’inverse des autres Drom, les « sédentaires » de Guadeloupe sont les moins réticents à un départ pour un emploi, en comparaison de ceux qui ont des expériences de migration. Les jeunes femmes le demeurent

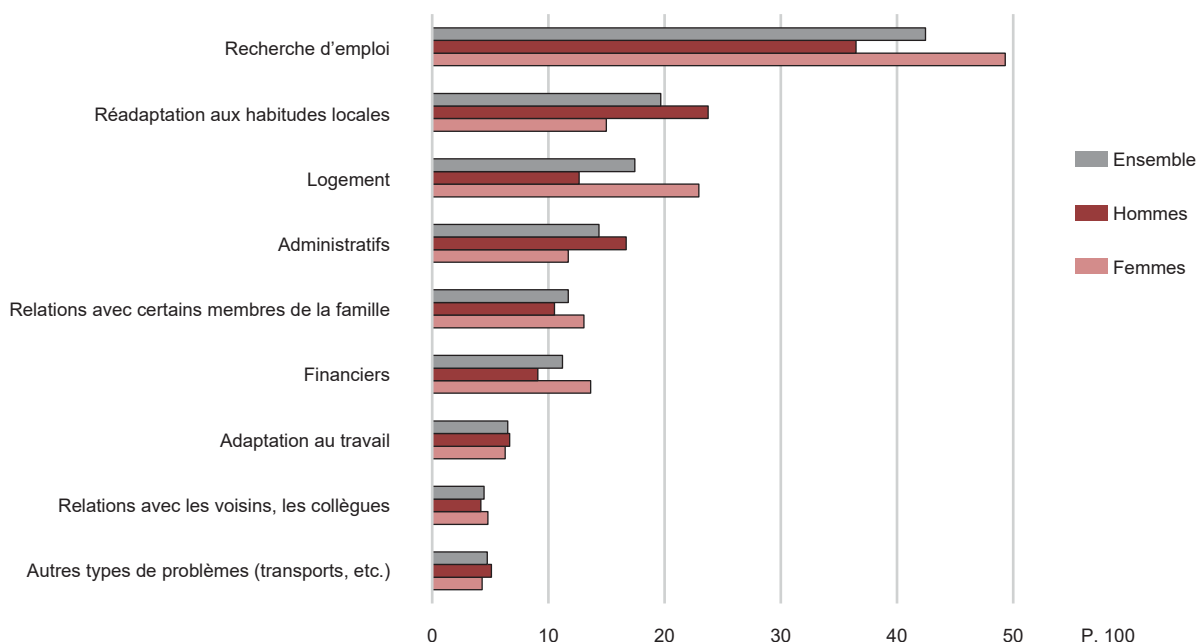
cependant plus que leurs homologues masculins : seules 48 % d’entre elles seraient prêtes à un départ, contre 62 % des jeunes hommes, un écart qui s’est creusé en dix ans. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette réticence, et en premier lieu la charge d’une famille qui apparaît comme un des principaux freins à la mobilité : 40 % des jeunes guadeloupéennes (18-34 ans) ont au moins un enfant, contre seulement 15 % des jeunes hommes. Pour elles, les obstacles apparaissent donc nettement plus importants, tant en termes matériels que d’organisation.

Une majorité des jeunes natifs de Guadeloupe (53 %) refuserait de quitter l’île pour un autre motif⁽⁷⁾. Cette part, proche de celle des Réunionnais (58 %), est supérieure à celles des Guyanais (45 %) et des Martiniquais (35 %). Les jeunes hommes sont ici plus réticents que les jeunes femmes à un tel départ (56 % contre 49 %) : c’est le seul Drom où cela se vérifie.

• Des départs souvent conditionnés à la possibilité d’un retour

En 2010, parmi les jeunes guadeloupéens qui se déclaraient prêts à partir pour un emploi, 60 % conditionnaient ce départ à la possibilité d’un retour. Dix ans plus tard, cet impératif demeure formulé par 63 % des candidats potentiels. Les Guadeloupéens sont ainsi ceux pour qui la condition du retour est la plus impérative (49 % à 55 % dans les autres Drom). Une condition aujourd’hui plus forte pour les hommes que pour les femmes⁽⁸⁾ (72 % contre 52 %), à l’inverse de ce que l’on observait il

Figure 4. Principaux problèmes rencontrés par les « natifs de retour » ayant déclaré avoir connu des difficultés lors de leur retour en Guadeloupe, par sexe



Champ : « natifs de retour » ayant dit avoir connu des difficultés à leur retour en Guadeloupe (18-79 ans). *Lecture* : les personnes interrogées pouvaient ici citer deux principales difficultés. Ainsi, 42 % des « natifs de retour » en Guadeloupe (hommes et femmes confondus) ont cité la recherche d’emploi parmi les deux difficultés qu’ils pouvaient citer. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

(7) Pour faire des études, suivre une formation, ou toute autre raison que l’emploi.

(8) La Guadeloupe se démarque ainsi des autres Drom où, en 2020, cette condition est évoquée un peu plus fréquemment par les femmes, ou sans différence par sexe.

y a dix ans. Si un nombre grandissant de jeunes ne font plus du retour une condition préalable à leur départ, la part de ceux envisageant un départ définitif a, elle, significativement diminué (de 11 % à 4 %).

Parmi ceux prêts pour un départ, 54 % l'envisageraient sans « aide publique à la mobilité », comme il y a dix ans. Ceux qui, à l'inverse, souhaiteraient disposer de cette « aide publique », en auraient principalement besoin pour leur logement (51 %) et le financement de leur voyage (44 %) et/ou – dans une moindre mesure – leurs dépenses courantes (4 %). Il y a dix ans, seuls 25 % avaient déclaré avoir besoin d'une aide pour financer leur voyage ; ils étaient plus nombreux à déclarer en avoir besoin pour financer leur logement et leurs dépenses courantes. Cette évolution des besoins est similaire à celle observée en Martinique.

Les « immigrants »

• Une immigration principalement dans l'Hexagone

En 2010, la Guadeloupe comptait – parmi les personnes âgées de 18 à 79 ans – 20 % d'« immigrants ». Dix ans plus tard, ce taux demeure à peu près stable (23 %, dont 12 % nés dans l'Hexagone, 3 % ailleurs en outre-mer, 8 % à l'étranger). Ceux nés à l'étranger arrivent pour l'essentiel d'Haïti, des autres pays d'Amérique et des Caraïbes. Près de la moitié de ces « immigrants » (47 %) estiment leur installation définitive⁽⁹⁾, 37 % la pensent durable, et seuls 12 % la tiennent pour provisoire⁽¹⁰⁾. Les migrations des personnes seules sont les plus nombreuses (52 %), suivies des installations en couple avec ou sans enfants (17 % et 13 %). Les 18 % restants sont des personnes arrivées seules avec un ou plusieurs enfants (6 %),

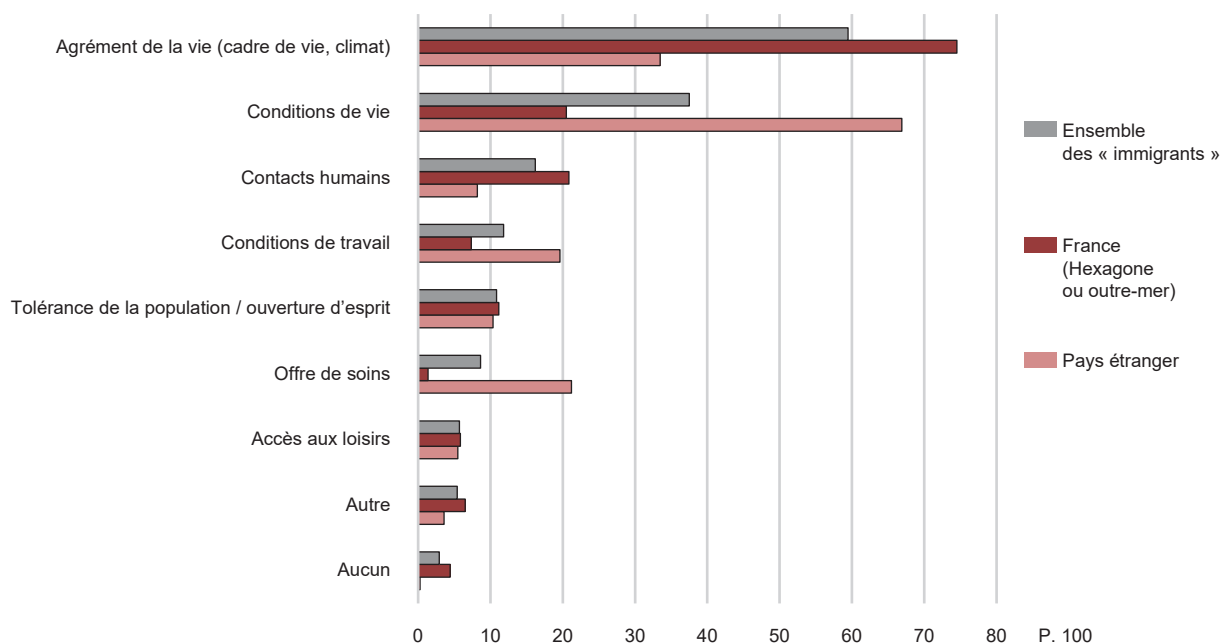
avec un ou plusieurs membres de la famille (10 %) ou avec un ou plusieurs amis (2 %). Les installations de personnes seules sont équivalentes à celles enregistrées en Martinique.

• Le cadre de vie et le climat : principaux avantages de la vie sur l'île

Une majorité de ces « immigrants » (62 %) conseilleraient à des proches de s'installer en Guadeloupe. En légère progression depuis dix ans, ce taux est équivalent à ceux de la Martinique et de la Guyane, mais inférieur à celui de La Réunion (76 %). Ce conseil est plus fréquemment formulé par les « immigrants » nés en France (66 %, contre 54 % des natifs de l'étranger). Ceux nés à l'étranger sont toujours plus enclins à conseiller à leurs proches de rester là où ils vivent, ou d'aller dans un autre pays. La suggestion de venir dans le département varie aussi selon l'âge : les jeunes « immigrants » sont plus nombreux à la formuler.

Les avantages de la vie en Guadeloupe les plus souvent cités sont (comme en Martinique et à La Réunion) l'agrément du cadre de vie et le climat (59 %), plus fréquemment évoqué par les « immigrants » nés en France que ceux nés à l'étranger (figure 5), et les conditions de vie (salaire et protection sociale, éducation, logement), en seconde position tous lieux de naissance confondus (38 %). Ces avantages sont aussi plus souvent cités qu'à La Réunion (32 %) et qu'en Martinique (25 %). Ceci s'explique par le fait qu'en Guadeloupe, une grande partie des natifs de l'étranger viennent d'Haïti, où les conditions de vie sont difficiles. Les conditions de travail et l'offre de soins sont également des avantages fréquemment appréciés.

Figure 5. Principaux avantages à la vie en Guadeloupe déclarés par les « immigrants » selon leur lieu de naissance



Champ : non-natifs de la Guadeloupe, appelés « immigrants » (18-79 ans). Lecture : les personnes interrogées pouvaient ici citer deux principaux avantages à la vie dans le département. Ainsi, 59 % des « immigrants » en Guadeloupe ont cité l'agrément de la vie parmi les deux avantages qu'ils pouvaient citer. Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

(9) 59 % des « immigrants » nés à l'étranger sont de cet avis, contre seulement 39 % de ceux nés en France.

(10) Les 4 % restants ne savent pas.

Une part notable des « immigrants » en Guadeloupe (40 % ; 31 % de ceux nés en France et 54 % de ceux nés à l'étranger) déclarent avoir connu des difficultés au cours de leur séjour sur l'île, soit plus qu'en Martinique et qu'à La Réunion (32 % et 28 %), mais moins qu'en Guyane (49 %). Les difficultés liées aux démarches administratives prédominent chez les natifs de l'étranger : 45 % de ceux ayant vécu des difficultés les ont citées en tête des obstacles rencontrés, contre 23 % chez les natifs de France. Les difficultés liées à la vie professionnelle arrivent en tête chez ces derniers (29 %). Au total, peu d'« immigrants » font état d'une expérience négative à vivre en Guadeloupe, mais il est probable qu'une partie de ceux pour qui c'était le cas n'y résidaient plus au moment de l'enquête.

• Des « immigrants » en contact fréquent avec leur pays d'origine

Interrogés sur leurs relations sociales, un tiers des « immigrants » (34 %) déclarent plutôt fréquenter des natifs de la Guadeloupe, 15 % plutôt leurs pairs (même territoire origine), et 47 % autant les uns que les autres⁽¹¹⁾. Le choix et l'intensité de ces fréquentations sont fortement corrélés à la durée de présence : plus durable est l'installation, moins exclusives sont les fréquentations entre natifs de même origine. Ainsi, 23 % de ceux installés en Guadeloupe depuis moins de dix ans disent plutôt fréquenter des personnes natives de leur lieu d'origine, contre 12 % de ceux qui y vivent depuis 10 à 29 ans, et 8 % de ceux installés depuis 30 ans ou plus. Une très large majorité (8 sur 10) déclare maintenir des contacts fréquents avec des proches résidant dans leur lieu de naissance.

(11) Les 4 % restants n'ont pas souhaité répondre.

Forte réduction de la taille des familles : la part des femmes ayant 4 enfants ou plus a été divisée par deux en 20 ans

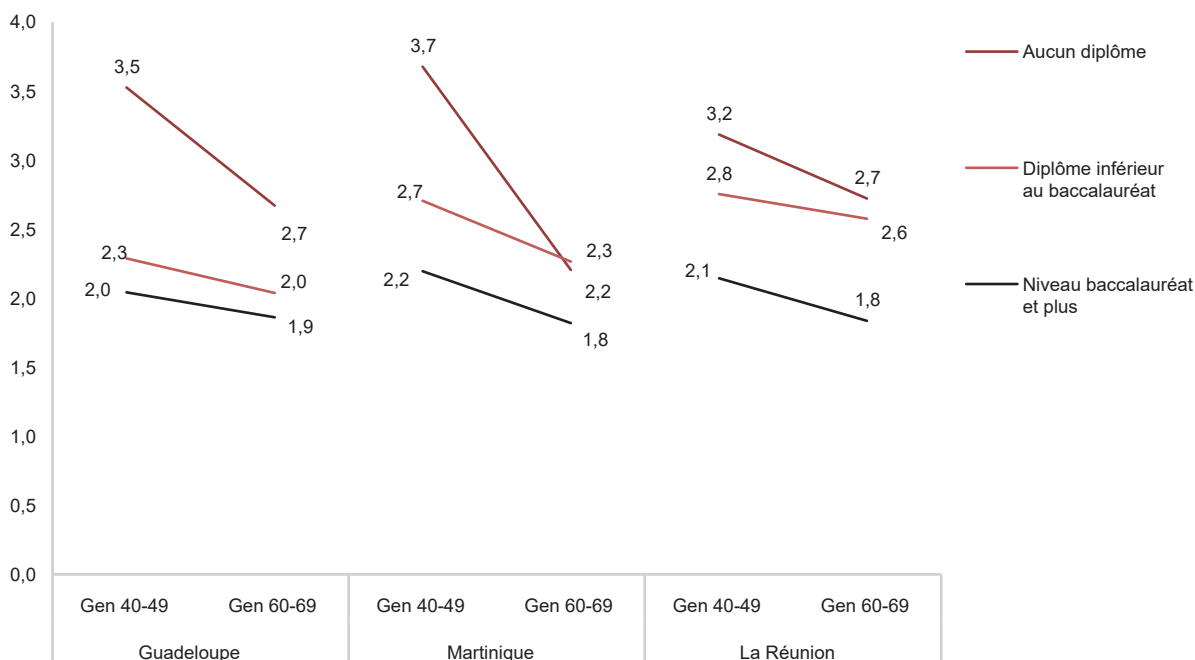
La fécondité a fortement diminué en Guadeloupe qui, sur ce plan, occupe une position intermédiaire entre la Martinique – département avec la fécondité la plus faible depuis les années 1960 (désormais inférieure à 2 enfants par femme) – et La Réunion, dont la fécondité est depuis plus de vingt ans proche de 2,5 enfants par femme. Ce sont les femmes nées avant 1970 qui ont porté l’essentiel de cette baisse. À la date de l’enquête, celles nées entre 1940 et 1949 déclarent avoir eu en moyenne 3 enfants, contre 2,2 pour leurs cadettes nées entre 1960 et 1969, soit un niveau à peine supérieur au seuil de renouvellement des populations⁽¹²⁾. Cette chute tient principalement à la diminution de la part des femmes déclarant 4 enfants ou plus : de 32 % dans les générations 1940-1949, elles ne sont plus que 16 % dans les générations 1960-1969. Par sa rapidité, ce recul a profondément modifié la perception même de la taille des familles : 2 enfants en moyenne pour les femmes des générations 1960-1969 contre 6 pour leurs mères.

Le paradoxe des non-diplômées : ce sont celles qui ont le plus d’enfants et le plus tôt, mais ce sont également celles qui ont le plus contribué à la baisse de la fécondité

La fécondité des femmes dépend fortement de leur niveau d’études : les femmes qui ont en moyenne le plus d’enfants sont celles ayant fait les études les plus courtes (Davie et Mazuy, 2010). En Guadeloupe, la part des non-diplômées a fortement reculé des générations 1940-1949 aux générations 1960-1969 (de 58 % à 40 %). Pour autant (comme en Martinique), ce sont elles qui ont le plus réduit leur fécondité : passant de 3,5 enfants par femme (générations 1940-1949) à moins de 2,7 enfants (générations 1960-1969), contre respectivement 2 et 1,9 sur la même période pour celles diplômées d’au moins le baccalauréat (figure 6).

Au-delà du nombre d’enfants, le parcours scolaire détermine également l’âge à la maternité. Plus les études sont courtes, plus la fécondité est précoce (Davie et Mazuy, 2010). La part de femmes ayant eu au moins un enfant avant 20 ans diminue fortement (6 % de celles nées entre 1990 et 1999, contre 20 % dans les générations 1940-1949). La Guadeloupe se distingue des autres Drom par une proportion de mères avant 20 ans dans les générations 1990-1999 équivalente chez celles sans diplôme et chez les autres. Ce n’était pas le cas dans les générations précédentes.

Figure 6. Nombre d’enfants en moyenne par femme selon le territoire et le niveau d’études – Guadeloupe, Martinique, La Réunion



Champ : femmes résidant en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion au moment de l’enquête et nées entre 1940-1949 et 1960-1969. *Lecture* : Les femmes sans diplôme nées entre 1940 et 1949 et résidant en Guadeloupe en 2020 ont eu en moyenne 3,5 enfants à la fin de leur vie féconde contre 2,7 pour celles nées entre 1960 et 1969. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

(12) Dans l’enquête MFV-1, les femmes nées entre 1930 et 1939 déclaraient avoir eu 4,2 enfants en moyenne. Il est possible que ces moyennes sous-estiment légèrement les valeurs des descendance finale du fait de l’omission de certains enfants (notamment certains décédés).

À 25 ans, les Guadeloupéennes nées entre 1986 et 1995 avaient en moyenne 0,6 enfant⁽¹³⁾. Cette valeur, identique à celles observées dans les générations 1966 et 1975, est bien inférieure à celle des générations 1946-1955 (1,2 enfant en moyenne). Au total, la répartition des femmes selon le nombre d'enfants à 25 ans évolue relativement peu, avec une majorité de femmes sans enfant. Seule la proportion de celles ayant 1 enfant augmente, passant de 24 % à 28 % en l'espace de 20 générations (figure 7).

En revanche, le nombre d'enfants à 25 ans varie fortement selon le niveau d'études (figure 7). Chez les diplômées, la part de femmes sans enfant est d'autant plus élevée que le diplôme est important : 81 % pour les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat contre 35 % pour les moins diplômées (parmi celles nées entre 1986 et 1995). La Guadeloupe se distingue cependant par une proportion très élevée de femmes sans enfant parmi les femmes sans diplôme dans les générations les plus récentes. Cette proportion est en très forte augmentation (de 42 % dans les générations 1966-1975 à 61 % dans les générations 1986-1995), et plus encore chez les non-diplômées que chez les peu diplômées. Il est très difficile d'interpréter ce résultat : il pourrait être lié à un effet d'échantillon⁽¹⁴⁾, ou bien le signe d'un effet de sélection⁽¹⁵⁾ de ces femmes, qui occupent une part toujours moins importante dans les générations (figure 7).

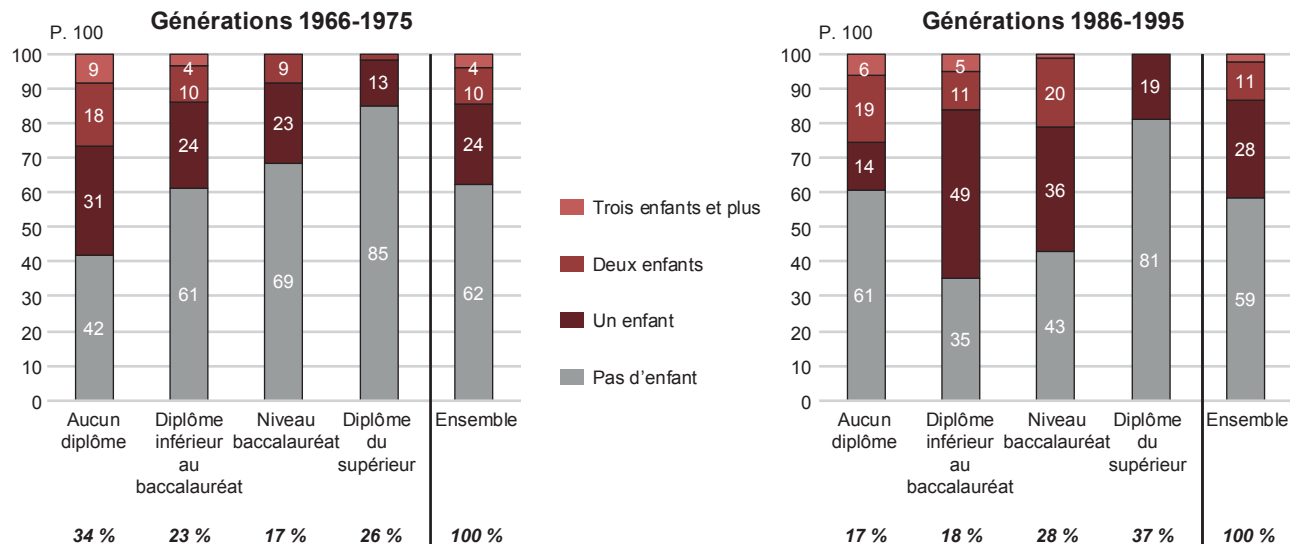
Décohabitation familiale et entrée en parentalité : des trajectoires spécifiques des femmes et des hommes

En Guadeloupe, comme ailleurs en outre-mer ou dans l'Hexagone, la parentalité avant 25 ans concerne davantage les femmes que les hommes (figure 8), tant en raison du décalage d'âge à l'union entre les sexes, que des situations de monoparentalité plus fréquentes et plus précoces que dans l'Hexagone (Breton, 2011). Dans les générations 1990, 41 % des femmes guadeloupéennes sont déjà mères d'au moins un enfant à 25 ans, une proportion identique à celle observée en Martinique, mais inférieure à celle de La Réunion (50 %).

La parentalité avant 25 ans y est nettement plus rare pour les hommes (14 %). À cet âge, plus de la moitié (53 %) des Guadeloupéens n'a connu aucun des trois événements familiaux qui marquent l'entrée dans la vie adulte : ni décohabitation parentale, ni mise en couple et ni naissance d'un enfant. Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée en Martinique (51 %) et plus de deux fois supérieure à celle observée à La Réunion (25 %).

Cette différence de trajectoires familiales entre les femmes et les hommes s'observe dès 20 ans : à cet âge, les trois quarts des hommes vivent chez leurs parents (77 %) et c'est encore le cas pour 59 % à 25 ans. Pour les femmes, les proportions sont respectivement 64 %

Figure 7. Nombre d'enfants à 25 ans selon le niveau d'études des femmes – Guadeloupe



Champ : femmes résidant en Guadeloupe au moment de l'enquête et nées entre 1966 et 1975 ou entre 1986 et 1995. Lecture : 85 % des femmes des générations nées en 1966-1975 diplômées du supérieur et résidant en Guadeloupe en 2020 n'ont pas d'enfants à 25 ans. Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

(13) Niveau comparable à celui de la Martinique, mais inférieur à celui de La Réunion.

(14) Un effet d'échantillon serait lié au faible nombre de femmes sans diplôme interrogées dans ces générations (n = 34) : celles interrogées auraient, peut-être, plus souvent aucun enfant à 25 ans parce que ces dernières répondent plus facilement à l'enquête (plus de temps, plus souvent vivant chez leurs parents).

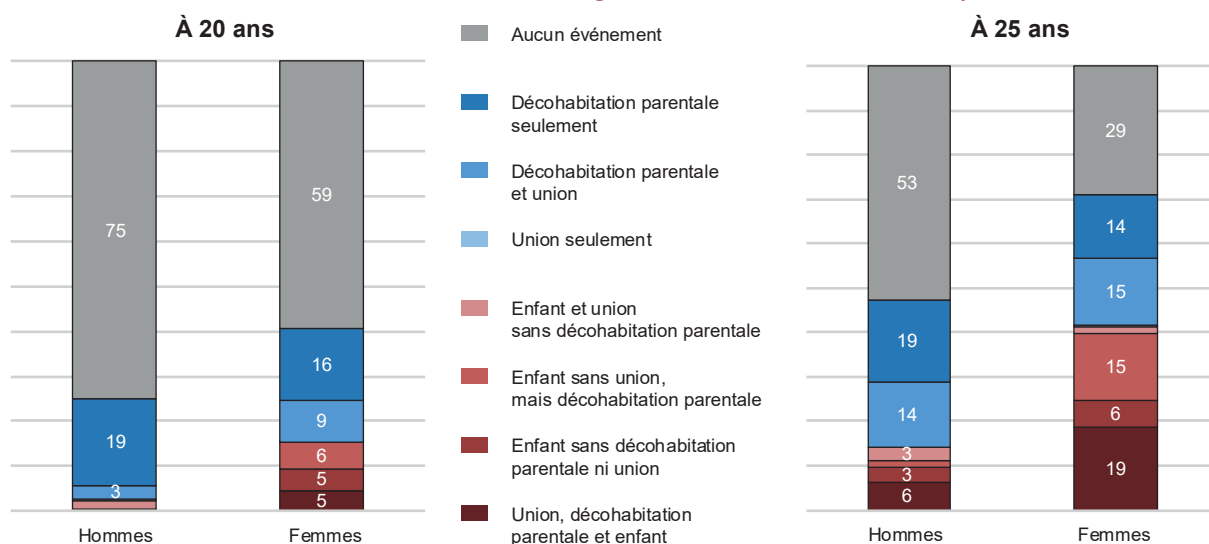
(15) Un effet de sélection serait lié au fait que les femmes sans diplôme, qui sont, en proportion, de moins en moins nombreuses, ont des profils très particuliers en lien avec la probabilité de rester sans enfant : déclassement et isolement, ou au contraire exerçant une activité difficile, incompatible avec le fait d'avoir un enfant.

et 37 % aux mêmes âges, une part d'entre elles ont eu un enfant et/ou ont connu une union. Cette spécificité masculine et ultramarine est particulièrement prégnante aux Antilles, comparée à La Réunion.

Avoir connu tous les événements d'entrée dans la vie adulte avant 25 ans (union, décohabitation parentale et naissance d'un enfant) n'est pas la situation la plus fréquente chez les femmes (figure 9), même non-diplômées (14 %) ou peu diplômées (29 %). Pour les plus

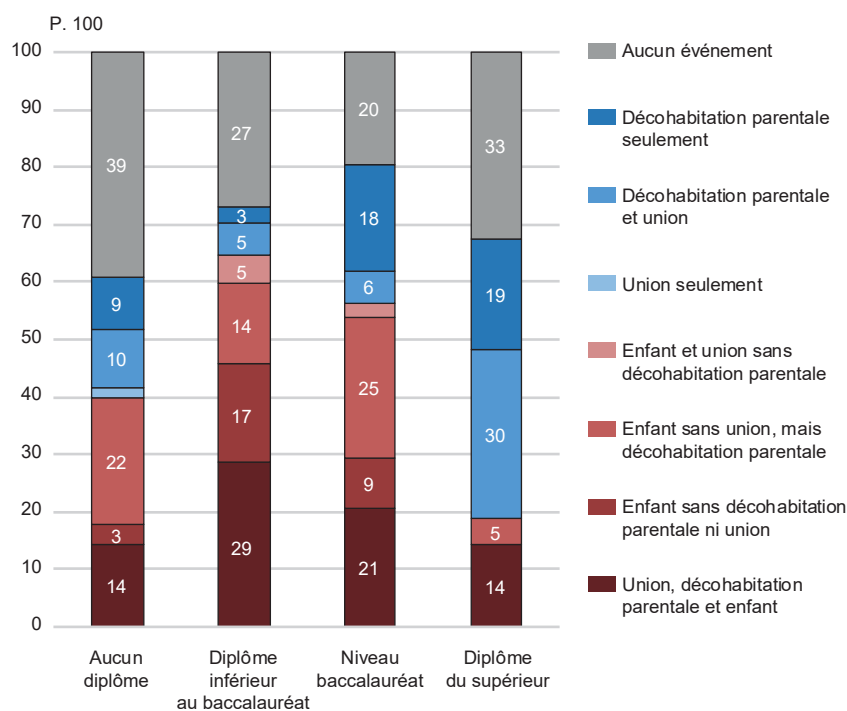
diplômées, la trajectoire la plus commune est de n'en avoir connu aucun (33 %), ou alors une union et une décohabitation (30 %). Les trajectoires des Guadeloupéennes non-diplômées se distinguent très nettement de celles de leurs voisines martiniquaises avec une part très supérieure de celles qui n'ont connu aucun événement : 39 %, contre seulement 16 % en Martinique ; ce qui renvoie à la faible part des non-diplômées sans enfant mentionnée plus haut.

Figure 8. Événements de la trajectoire familiale vécus par les hommes et les femmes à 20 ans et 25 ans, générations 1986-1995 – Guadeloupe



Champ : personnes résidant en Guadeloupe au moment de l'enquête et nées entre 1986 et 1995. *Lecture* : 53 % des hommes des générations 1986-1995 en Guadeloupe n'ont connu ni décohabitation de chez leurs parents, ni union cohabitante, ni premier enfant à 25 ans. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Figure 9. Événements de la trajectoire familiale vécus par les femmes à 25 ans selon le niveau d'études, générations 1986-1995 – Guadeloupe



Champ : femmes résidant en Guadeloupe au moment de l'enquête et nées entre 1986 et 1996. *Lecture* : 33 % des femmes des générations 1986-1995 diplômées du supérieur en Guadeloupe n'ont connu ni décohabitation de chez leurs parents, ni union cohabitante, ni premier enfant à 25 ans. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

La part des enfants vivant toute leur enfance en famille monoparentale reste élevée

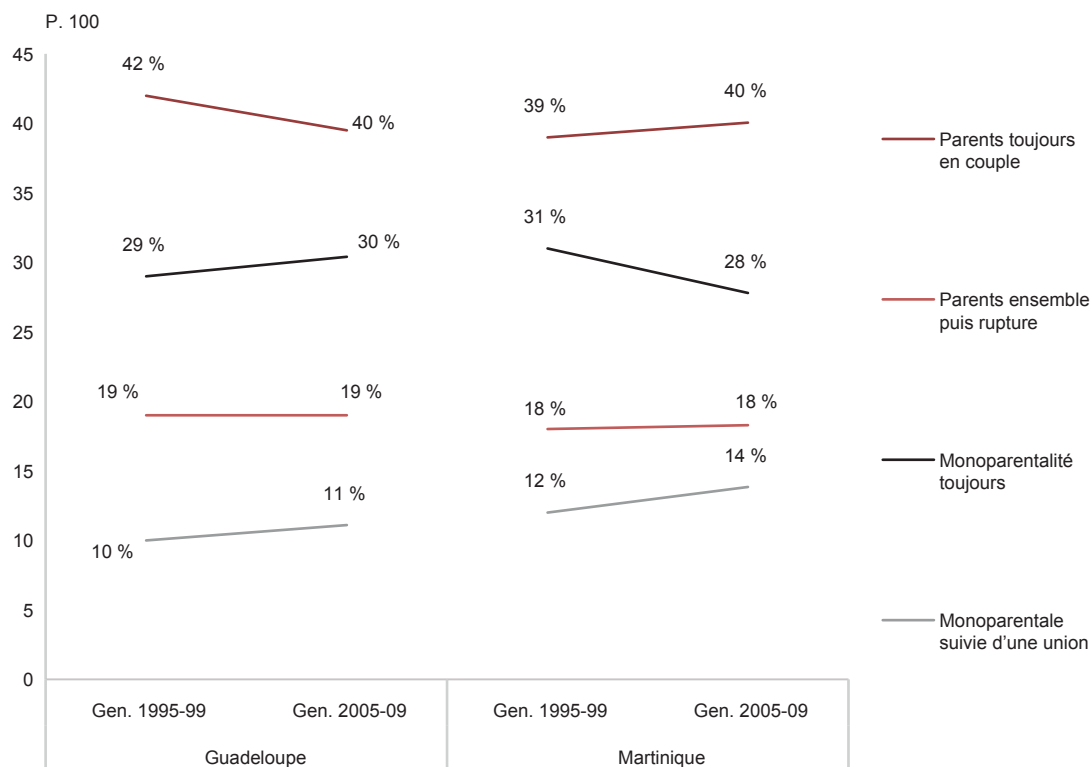
L'importance des ménages monoparentaux est une caractéristique typiquement antillaise. L'enquête MFV en offre une vision originale, en se plaçant du point de vue des enfants, et pas seulement des ménages ou des adultes. Dans l'Hexagone, la trajectoire la plus fréquente pour un enfant entre 0 et 10 ans est d'être né au sein d'un couple qui perdure tout au long de cette période de vie⁽¹⁶⁾. En Guadeloupe, la part de ceux répondant à ce profil n'est pas majoritaire (40 % de ceux nés entre 2005 et 2009, contre 42 % pour ceux nés 10 ans auparavant (figure 10)).

Ainsi aux Antilles (en Martinique, comme en Guadeloupe) – à la différence des situations observées dans l'Hexagone ou à La Réunion – une part très importante des enfants a une trajectoire diamétralement opposée en vivant les dix premières années de leur vie uniquement avec leur mère. Cette proportion est demeurée globalement stable depuis 10 ans en Guadeloupe (de 29 % pour les enfants nés entre 1995 et 1999 à 30 % pour ceux nés entre 2005 et 2009). En ajoutant les trajectoires discontinues, ce sont au total près de 60 % des enfants guadeloupéens et martiniquais qui, entre 0 et 10 ans, auront connu au moins une période de monoparentalité.

Le niveau de diplôme marque ici nettement la différence. Parmi les enfants nés entre 2005 et 2009, la part de ceux ayant vécu toute leur enfance (0-10 ans) en situation de monoparentalité est, pour ceux dont la mère est non-diplômée, plus de deux fois supérieure à celle observée chez ceux dont la mère est titulaire d'un diplôme supérieur au baccalauréat (41 % contre 18 %). Toutefois, la polarisation est moins forte qu'en Martinique (respectivement 52 % et 9 %), peut-être du fait de profils plus variés en Guadeloupe des femmes selon leur niveau d'études. On observe de même que 41 % des enfants des mères vivant sous le seuil de pauvreté à la date de l'enquête⁽¹⁷⁾ ont une trajectoire de monoparentalité exclusive, contre 22 % des autres enfants. L'importance de la monoparentalité en Guadeloupe (comme en Martinique) témoigne du maintien aux Antilles du modèle des « unions visitantes⁽¹⁸⁾ » (Lefaucheur et Brown, 2011), mais elle est aussi liée à des conditions de vie précaires.

Dans l'enquête MFV-2, il est possible de distinguer les enfants déclarés par les femmes selon qu'ils soient ou non issus d'une même fratrie (même père). Ainsi, parmi les femmes interrogées, 33 % déclarent avoir eu au moins 3 enfants, et 33 % d'entre elles déclarent que ces enfants sont d'au moins deux pères différents. Cette part est identique à celle observée en Martinique (34 %).

Figure 10. Histoire familiale durant l'enfance (0-10 ans) des enfants nés entre 1995-1999 et entre 2005-2009 – Guadeloupe et Martinique



Champ : enfants des personnes résidant en Guadeloupe et en Martinique au moment de l'enquête. Lecture : 30 % des enfants des générations 2005-2009 nés d'un parent répondant résidant en Guadeloupe en 2020-2021 ont vécu leurs 10 premières années de vie en famille monoparentale uniquement. Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

(16) 78 % dans les générations 1990-1995 (Marie *et al.*, 2012).

(17) Calculé par rapport aux revenus des ménages guadeloupéens déclarés dans l'enquête.

(18) Terme emprunté à la littérature anglo-saxonne pour caractériser des unions durables et non-cohabitantes d'un homme, marié ou non, avec une femme (« amie ») qu'il « visite » (Lefaucheur et Brown, 2011).

Les pratiques contraceptives : la pilule est en première ligne

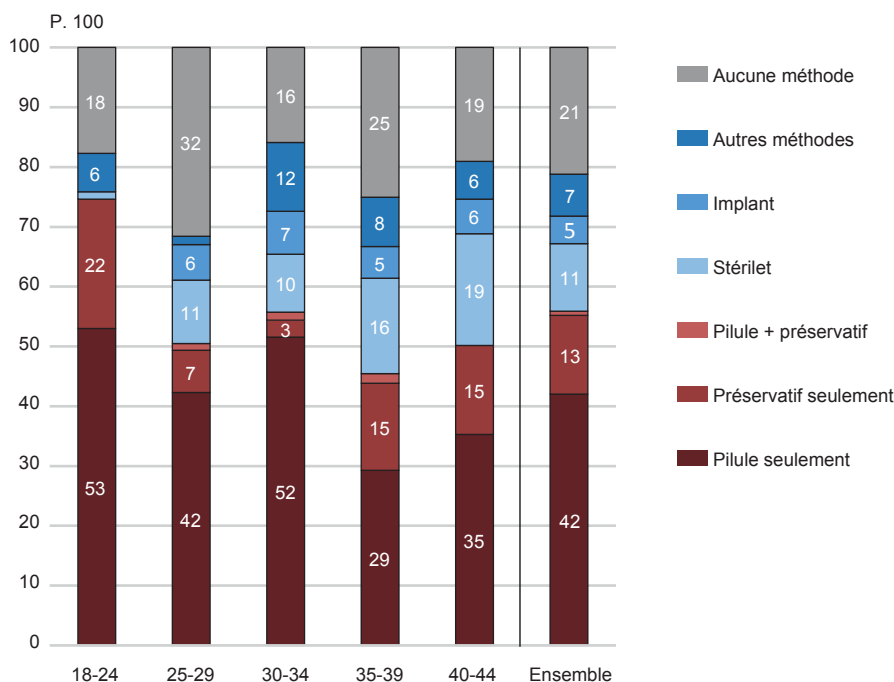
L'enquête MFV s'intéresse aux pratiques contraceptives des femmes âgées de moins de 45 ans. En Guadeloupe, en 2020, 22 % d'entre elles déclarent ne pas avoir de rapports sexuels au moment de l'enquête, 7 % sont enceintes ou cherchent à le devenir, et 5 % se déclarent infertiles. Au total ce sont donc près des deux tiers des femmes qui sont concernées par la contraception⁽¹⁹⁾ (66 %). Supérieure à celle observée à La Réunion (58 %), cette part est néanmoins inférieure à celles mesurées en Martinique (73 %) et en France hexagonale en 2016 par l'enquête Baromètre Santé (72 %). La différence avec la Martinique s'explique en grande partie par la part plus importante de femmes déclarant ne pas avoir de rapports sexuels au moment de l'enquête (15 % en Martinique).

La méthode contraceptive la plus utilisée est la pilule (figure 11), le plus souvent seule (42 %). Elle est plus rarement combinée avec le préservatif (1 %) qu'en Martinique (3 %) ou à La Réunion (6 %). Ces proportions

varient peu avec l'âge avant 35 ans. Au-delà, elles sont bien supérieures à celles enregistrées dans l'Hexagone. Ainsi, chez les 40-44 ans, 35 % des Guadeloupéennes déclarent utiliser la pilule seule comme moyen de contraception, soit 25 points de plus que dans l'Hexagone. Le préservatif seul est le deuxième moyen le plus souvent utilisé entre 18 et 24 ans (22 %). Le choix du stérilet est nettement plus rare qu'en Martinique et surtout qu'à La Réunion entre 30 et 34 ans (10 % contre 18 % en Martinique et 22 % à La Réunion). L'ordre s'inverse au-delà de 35 ans.

Au total, 21 % des femmes déclarent ne pas utiliser de moyen de contraception, soit une part très supérieure à celle observée dans l'Hexagone en 2016 (8 %), en Martinique (13 %) ou encore à La Réunion (14 %). Elle est minimale chez les 30-34 ans (16 %) et maximale entre 25 et 29 ans (32 %). Entre 18 et 24 ans, 18 % des femmes n'en utilisent pas, soit une proportion près de trois fois supérieure à celle observée dans l'Hexagone.

Figure 11. Pratiques et méthodes contraceptives des femmes selon l'âge en 2020 – Guadeloupe



Champ : femmes résidant en Guadeloupe au moment de l'enquête (18-44 ans). Lecture : 18 % des femmes de 18-24 ans résidant en Guadeloupe et susceptibles d'utiliser un moyen de contraception n'en utilisent pas. Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Faire « famille à distance » : près de 2 personnes de 50-79 ans sur 3 en font l'expérience

La population guadeloupéenne vieillit. L'augmentation de l'espérance de vie, la tendance à la baisse de la fécondité et l'émigration d'une partie des jeunes adultes y concourent conjointement, avec pour effet une réduction accrue des réseaux d'aidants familiaux potentiels.

L'enquête MFV permet de localiser ces aidants potentiels et d'identifier ceux qui ne résident plus sur le territoire

et dont l'absence concourt, *de facto*, à une réduction du nombre de ceux potentiellement disponibles pour aider aux tâches de la vie quotidienne (figure 12). En 2020, parmi les personnes de 50-79 ans ayant au moins un enfant vivant, 64 % expérimentent une situation de « famille à distance », c'est-à-dire qu'au moins un de leurs enfants a quitté la Guadeloupe⁽²⁰⁾. Cette part est en légère diminution par rapport à 2010.

En revanche, la part des 50-79 ans dont tous les enfants vivent en dehors du département est en hausse : 24 % contre 18 % il y a dix ans. Comme en 2010, cette expé-

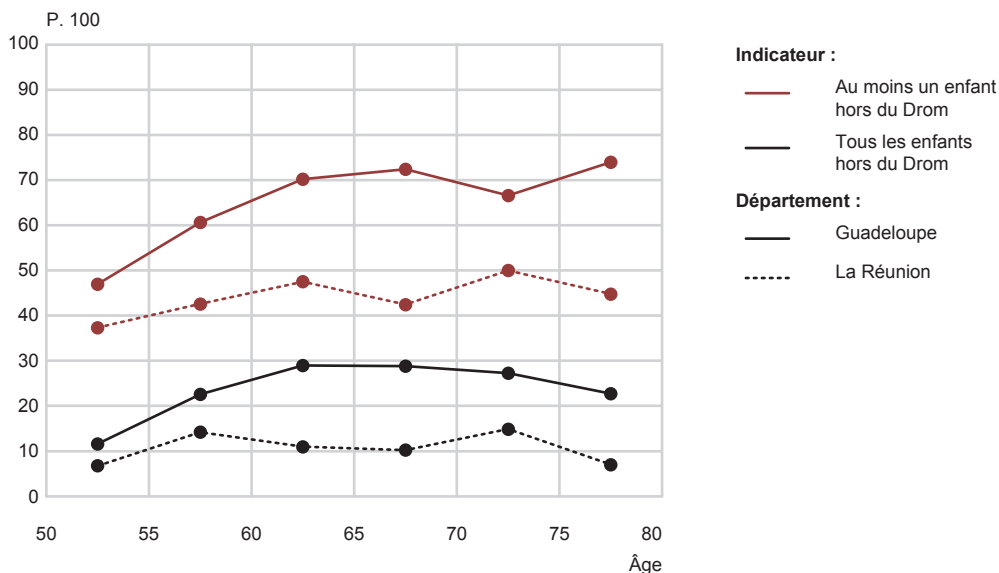
(19) Cette proportion varie légèrement avec l'âge : elle est maximale entre 25 et 34 ans (78 %) et la plus faible avant 25 ans (68 %).

(20) Pour s'installer dans l'Hexagone la plupart du temps.

rience de « famille à distance » reste très liée au parcours migratoire de l'individu (figure 13). 68 % des « natifs de retour » ont au moins un enfant hors de Guadeloupe contre 60 % des « natifs sédentaires » ; quant à la part de personnes dont tous les enfants sont en migration, elle est deux fois supérieure parmi les natifs ayant durablement vécu hors du territoire.

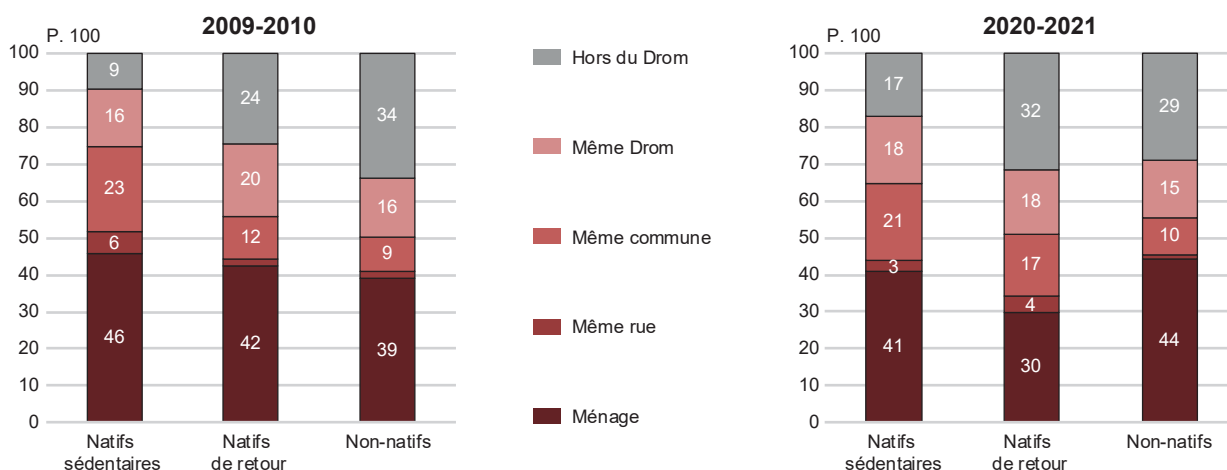
Lorsque les enfants résident en Guadeloupe, les familles demeurent géographiquement très proches : 38 % des 50-79 ans ont au moins un enfant cohabitant, et 20 % ont au moins un enfant installé dans la même commune.

Figure 12. Part des personnes qui expérimentent la « famille à distance » selon l'âge en 2020 – Guadeloupe et La Réunion



Champ : personnes âgées de 50 à 79 ans résidant en Guadeloupe ou à La Réunion et ayant au moins un enfant vivant. *Lecture* : en 2020, 30 % des natifs de 60-64 ans en Guadeloupe ont tous les enfants qui résident hors du département. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Figure 13. Lieu de vie de l'enfant géographiquement le plus proche des Guadeloupéens âgés de 50-79 ans, selon le statut migratoire



Champ : personnes âgées de 50 à 79 ans résidant en Guadeloupe et ayant au moins un enfant vivant. *Lecture* : en 2010, pour 23 % des natifs sédentaires de 50-79 ans en Guadeloupe, l'enfant le plus proche géographiquement réside dans la même commune. *Sources* : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

Vieillesse et solidarités intergénérationnelles

L'état de santé des hommes âgés s'améliore, mais pas celui des femmes

En 2020, parmi les 50-79 ans résidant à domicile, 33 % déclarent être limités dans leurs activités quotidiennes depuis au moins six mois en raison d'un problème de santé (tableau 2). Ce résultat témoigne d'une relative amélioration par rapport à 2010 (3 points de moins), mais cache aussi de fortes inégalités entre les sexes. Si les hommes ne sont que 27 % à déclarer des restrictions d'activité (6 points de moins en comparaison de 2010), les femmes sont 38 % à être concernées, la proportion n'ayant quasiment pas évolué depuis 2010. L'état de santé des hommes s'est donc amélioré sur la dernière décennie, mais pas celui des femmes, creusant ainsi l'écart entre les sexes et avec les autres Drom⁽²¹⁾.

Les femmes guadeloupéennes sont donc aujourd'hui celles qui déclarent le plus de restrictions d'activité (5 points de plus que les autres Drom), alors qu'elles étaient celles qui en déclaraient le moins en 2010. Cela témoigne d'une dégradation de l'état de santé des 50-60 ans, qui sont un peu plus nombreuses qu'il y a 10 ans à déclarer des restrictions d'activité (figure 14). Les plus âgées ont, en revanche, bénéficié d'une amélioration de leur état de santé comme leurs homologues masculins.

L'enquête MFV-2 permet une étude approfondie de l'état de santé des 50-79 ans, en évaluant l'intensité de leurs problèmes fonctionnels (tableau 2). La Guadeloupe est ainsi le département dans lequel la part des 50 ans ou plus des deux sexes déclarant des troubles auditifs (10 %) ou visuels (22 %) est la moins importante. Les difficultés pour entendre y sont même moins fréquentes que dans l'Hexagone (Leduc *et al.*, 2021). En revanche, les femmes guadeloupéennes, tout comme leurs voisines martiniquaises, sont pour un tiers d'entre elles concernées par des difficultés pour marcher, soit davantage que les Réunionnaises mais moins que les Guyanaises.

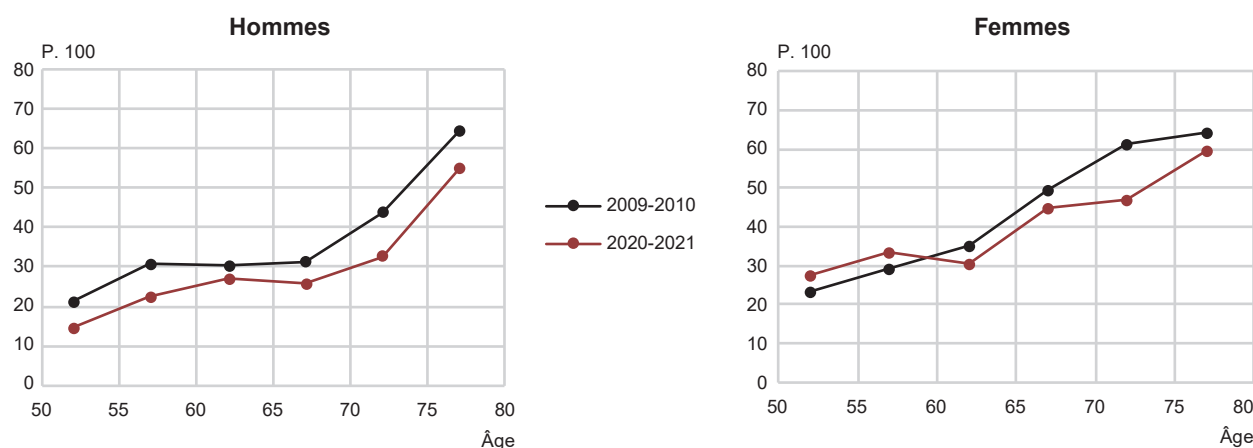
Tableau 2. Part des personnes de 50 ans ou plus déclarant un problème de santé (en %) – Guadeloupe

	Hommes	Femmes	Ensemble
Restrictions d'activité (MFV-1)	33	39	36
Restrictions d'activité (MFV-2)	27	38	33
Difficultés pour marcher	20	33	27
Difficultés pour voir	21	22	22
Difficultés pour entendre	10	10	10
Problèmes de mémoire	21	27	24
Difficultés pour se laver	4	5	4

Champ : personnes résidant en Guadeloupe au moment des enquêtes (50-79 ans). *Lecture* : en 2020, 27 % des femmes de 50-79 ans qui vivent en Guadeloupe déclarent des problèmes de mémoire. *Sources* : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

Les problèmes fonctionnels des Guadeloupéennes semblent plus invalidants que ceux des Martiniquaises. Chez les premières, les difficultés pour marcher s'accompagnent dans 70 % des cas de restrictions d'activité contre 63 % chez les secondes, et les problèmes de mémoire se doublent de restrictions d'activité dans 56 % des cas pour les Guadeloupéennes contre seulement 47 % pour les Martiniquaises. Cela pourrait expliquer pourquoi la prévalence des restrictions d'activité chez les Guadeloupéennes est très supérieure à celle de leurs consœurs du département voisin, alors que les troubles fonctionnels n'y sont pas plus fréquents. Le renoncement aux soins est par ailleurs particulièrement important en Guadeloupe (Glenisson, 2021) : ce déficit de suivi médical pourrait également contribuer à la dégradation de l'état de santé dans le département.

Figure 14. Part des personnes déclarant des restrictions d'activité selon l'âge – Guadeloupe



Champ : personnes résidant en Guadeloupe au moment des enquêtes (50-79 ans). *Lecture* : en 2020, environ 60 % des femmes de 75-79 ans vivant en Guadeloupe déclarent des restrictions d'activité. *Sources* : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

(21) L'écart demeure important avec les moyennes de la France hexagonale (Leduc *et al.*, 2021). De plus, une part de cette amélioration pourrait être liée à l'éventuelle réticence des plus fragiles à répondre à l'enquête en période de pandémie.

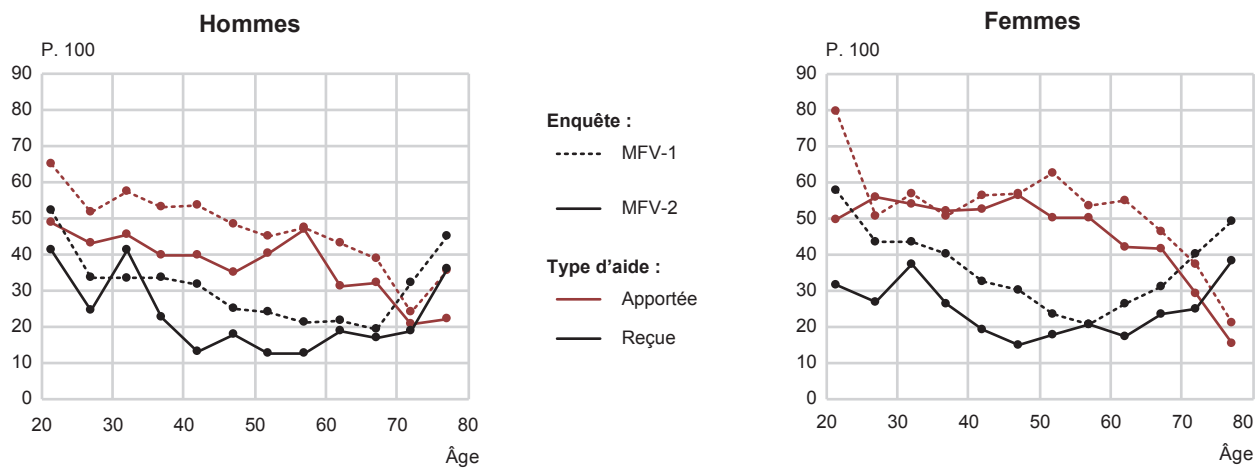
Les personnes âgées reçoivent moins d'aide qu'il y a dix ans

Environ 50 % des femmes et 40 % des hommes en Guadeloupe aident leurs proches. Cette part ne diminue qu'après 60 ans et elle est toujours inférieure à celle observée en Martinique. Les hommes de moins de 50 ans y concourent moins souvent qu'il y a dix ans (diminution de 10 points), en revanche on n'observe que peu de différences s'agissant de l'aide apportée par les femmes (figure 15). L'aide reçue a quant à elle diminué pour presque tous les âges, mais principalement pour les jeunes femmes (60 % des Guadeloupéennes de

20 ans en bénéficiaient en 2010 contre seulement 30 % en 2020). Les Guadeloupéens comme les Martiniquais de plus de 60 ans demeurent toujours beaucoup moins aidés que les Réunionnais du même âge, et en particulier les hommes.

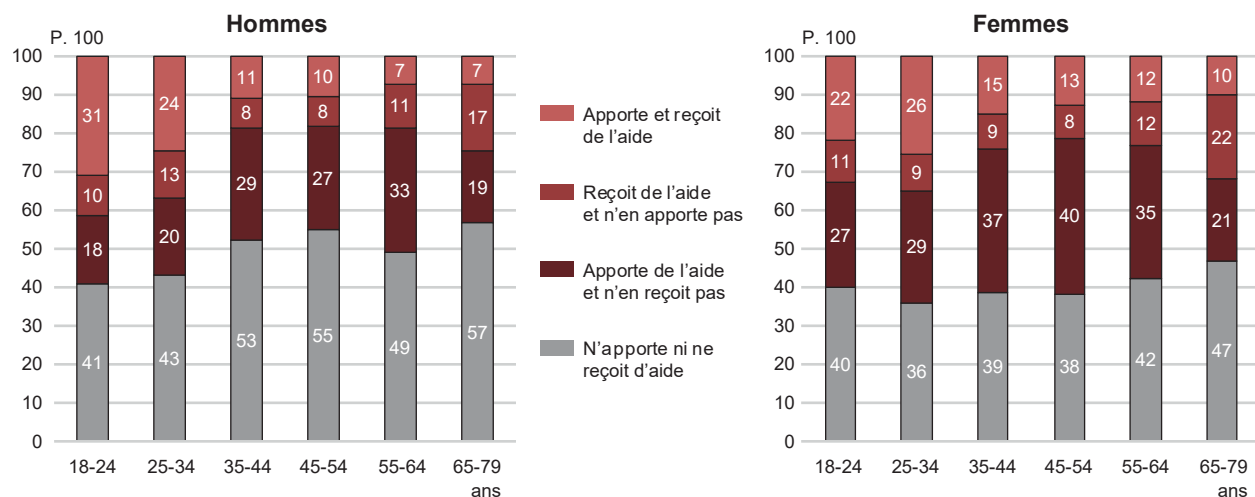
En 2020, les jeunes Guadeloupéens sont beaucoup moins intégrés dans les réseaux d'entraide informelle : parmi les 18-24 ans, 40 % n'apportent, ni ne reçoivent d'aide quel que soit le sexe (figure 16). Ce taux a plus que doublé depuis 2010, et est désormais supérieur à celui observé en Martinique, ce qui n'était pas le cas il y a 10 ans.

Figure 15. Part des personnes déclarant apporter et recevoir de l'aide selon l'âge – Guadeloupe



Champ : personnes résidant en Guadeloupe au moment des enquêtes (18-79 ans). Lecture : en 2010, plus de 70 % des femmes de 20-24 ans vivant en Guadeloupe déclarent apporter de l'aide à au moins un membre de leur entourage. Sources : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

Figure 16. Répartition des individus selon les aides apportées et reçues – Guadeloupe



Champ : personnes résidant en Guadeloupe au moment de l'enquête (18-79 ans). Lecture : en 2020, 22 % des femmes de 18-24 ans vivant en Guadeloupe disent à la fois recevoir et apporter de l'aide. Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Les enfants à distance apportent plus d'aide administrative

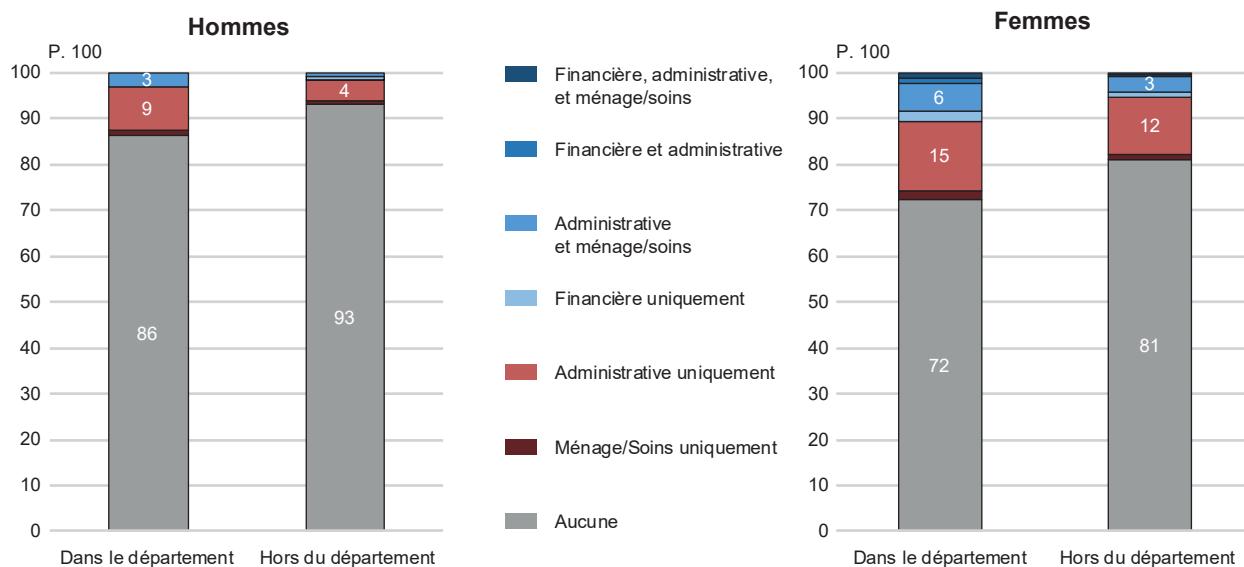
Comme en 2010, l'aide informelle reçue par les plus âgés est majoritairement « non-financière », sous la forme de tâches administratives ou ménagères, et plus rarement de soins personnels. Cette aide a diminué : en 2020, seuls 20 % des hommes et 23 % des femmes de 60 ans ou plus en recevaient une de leurs proches, contre respectivement 27 % et 32 % en 2010. Légèrement supérieure à celle observée en Martinique, cette proportion est bien inférieure à celle de La Réunion. En Guadeloupe comme dans les autres Drom, environ la moitié des bénéficiaires d'aides non-financières les reçoit uniquement de leurs proches, aussi bien les hommes que les femmes. Néanmoins, les sources d'aides informelles varient selon le sexe de la personne âgée : pour les femmes, elle provient surtout des enfants, tandis que pour les hommes, le principal pourvoyeur d'aide demeure la conjointe. Ces différences se retrouvent également en Martinique et n'ont pas changé depuis dix ans.

L'enquête MFV-2 permet de savoir quels enfants aident leurs parents âgés et ainsi d'évaluer les effets des migrations (la « famille à distance ») sur les solidarités à destination des aînés. Sur l'ensemble des enfants adultes non-cohabitants des 60 ans ou plus en Guadeloupe, ils ne sont qu'une minorité à être déclarés comme aidants par leur père ou leur mère. Ceux en migration le sont

moins souvent encore : 14 % contre 23 % pour les enfants vivant également en Guadeloupe. Il convient de souligner que, quel que soit leur lieu de vie, les enfants des femmes sont davantage déclarés comme aidants que ceux des hommes (figure 17). Cela s'explique d'une part, par la présence plus fréquente d'une conjointe pour endosser le rôle d'aidante principale pour les hommes, et d'autre part, du fait d'histoires familiales qui ont pu plus fréquemment conduire à une rupture ou un affaiblissement des liens entre les pères et leurs enfants.

Les aides apportées par les enfants concernent principalement les tâches administratives, indépendamment du lieu de vie de l'enfant et du sexe du parent aidé. Cependant, les enfants vivant en Guadeloupe complètent plus fréquemment cet accompagnement d'une aide pour des tâches ménagères et/ou des soins personnels, tâches qui ne peuvent être réalisées à distance, contrairement à l'assistance pour les démarches administratives. Notons que les pères ne reçoivent quasiment aucune aide financière, mais, lorsqu'elle existe, elle provient uniquement des enfants en migration, tandis que les mères sont davantage aidées financièrement à la fois par leurs enfants en Guadeloupe et ailleurs. Rappelons que l'aide est mesurée ici à partir de la seule déclaration des parents. La perception par les enfants de l'aide qu'ils apportent pourrait être différente.

Figure 17. Aide apportée par les enfants des hommes et des femmes selon leur lieu de vie – Guadeloupe



Champ : enfants adultes (18 ans ou plus) non-cohabitants, des personnes résidant en Guadeloupe au moment de l'enquête (60-79 ans). Lecture : en 2020, 12 % des enfants adultes des femmes, résidant hors de Guadeloupe, apportent une aide administrative seulement à leur mère. Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Des aides formelles peu fréquentes et complémentaires aux aides informelles

L'enquête MFV-2 permet également d'évaluer les aides reçues de professionnels pour les tâches administratives, ménagères ou les soins personnels. En 2020, en Guadeloupe, 5 % des hommes et 7 % des femmes de 60-79 ans en bénéficient. Cette proportion est semblable à celle observée en Martinique, mais inférieure à La Réunion, où l'aide formelle bénéficie à 11 % des séniors. Cette aide concerne plus souvent les personnes ayant des problèmes de santé : 12 % de celles limitées dans leurs activités quotidiennes sont aidées par des professionnels, contre 3 % de celles qui ne déclarent aucune restriction d'activité. Quel que soit l'état de santé du bénéficiaire, les aides formelles sont souvent couplées avec des aides informelles (tableau 3) : seul 3 % de l'ensemble des 60-79 ans ne reçoit que de l'aide formelle, et 4 % des 60-79 ans avec des restrictions d'activité. Les Guadeloupéens âgés restent donc majoritairement aidés par leurs proches, avec l'intervention d'aidants professionnels en complément des aidants informels lorsque l'état de santé de la personne âgée se dégrade.

L'aide formelle est davantage mobilisée par les personnes qui ont des enfants à proximité : 8 % des 60-79 ans avec au moins un enfant cohabitant et 7 % de ceux dont le plus

Tableau 3. Types d'aide reçue par les 60-79 ans – Guadeloupe (en %)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Aide formelle et informelle	3	4	4
Aide formelle uniquement	2	3	3
Aide informelle uniquement	17	19	18
Aucune aide	78	73	76

Champ : personnes âgées de 60 à 79 ans résidant en Guadeloupe. *Lecture* : 3 % des hommes âgés de 60 à 79 ans en 2020 en Guadeloupe recevaient à la fois de l'aide formelle et informelle. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

proche enfant réside dans la même commune en bénéficient, contre 5 % de ceux dont tous les enfants sont en migration. L'aide formelle n'est donc pas utilisée pour pallier l'absence d'enfant aidant sur le territoire. Il semblerait au contraire que la présence d'enfants à proximité, qui peuvent évaluer les besoins d'assistance du parent, favorise le recours à l'aide formelle. Les personnes dont tous les enfants vivent en dehors de la Guadeloupe sont les moins aidés, aides formelle et informelle confondues : seuls 15 % en reçoivent, contre 24 % en moyenne.

La langue créole : une pratique courante, mais en léger recul

En Guadeloupe, le créole est la langue usuelle de 17 % des natifs, soit un taux supérieur à celui de la Martinique (9 %) et de la Guyane⁽²²⁾ (6 %), mais très en deçà de celui des natifs de La Réunion (29 %). L'enquête met en lumière un net effet de génération : langue principale d'un quart des plus de 64 ans, sa pratique s'estompe au fil des générations, pour se réduire à 6 % des 18-24 ans. Mais, bien que le créole ne soit aujourd'hui la langue principale que d'une part restreinte de la population, la grande majorité des natifs (86 %) déclare l'utiliser – ou l'avoir utilisé – régulièrement au cours de leur vie. Cette part est supérieure à celles enregistrées en Martinique (81 %) et en Guyane (50 %), mais inférieure à celle de La Réunion (93 %). Notons qu'en Guadeloupe, ce taux est de 73 % des jeunes adultes (18-24 ans).

L'usage de la langue créole dans la vie quotidienne apparaît ainsi plus fréquent qu'en Martinique et surtout qu'en Guyane, mais moins qu'à La Réunion. En 2020, 75 % des natifs de Guadeloupe disent l'utiliser pour parler à leur conjoint actuel, 56 % le mobilisent lors de conversations avec leurs enfants, 67 % avec les voisins, et 49 % avec les collègues de travail⁽²³⁾ (tableau 4). Cette dernière décennie, sa pratique a nettement diminué dans la sphère professionnelle, alors qu'avec les enfants elle n'a pas évolué. D'importants écarts par groupes d'âge persistent depuis 2010 : à titre d'exemple, si 61 % des natifs de 55 ans ou plus disent parler créole à leurs enfants, ce n'est le cas que de 41 % de ceux de moins de 35 ans. L'enquête sur les pratiques culturelles réalisée en Guadeloupe en 2019-2020 montre qu'au-delà des interactions sociales, la langue créole est aussi employée pour des consommations culturelles : « 54 % des Guadeloupéens regardent des chaînes de télévision

en créole, dont 21 % tous les jours ou presque. Le positionnement éditorial de la chaîne Guadeloupe La 1ère promeut le créole avec notamment un journal du soir dont une partie est en créole. » (Creignou *et al.*, 2021).

Le niveau de lecture en créole s'est développé

L'ensemble des natifs de Guadeloupe disent comprendre et parler facilement la langue créole, hormis 5 % qui connaissent un peu plus de difficultés. C'est le Drom où la part de personnes déclarant être capables de le lire, en plus de le parler, est la plus forte : 44 %, contre 34 % à 40 % dans les autres Drom. Si le créole guadeloupéen demeure une langue principalement orale, la part de natifs aptes à le lire a sensiblement augmenté en dix ans⁽²⁴⁾, notamment parmi les jeunes de 18-24 ans où elle a progressé de 12 points (de 52 % à 64 %).

La langue créole, un patrimoine culturel à préserver

La comparaison des enquêtes MFV-1 et 2 montre un consensus grandissant sur l'importance de la langue créole et les moyens de la préserver. En 2020, 91 % des natifs de Guadeloupe pensent que le créole est important pour l'identité du territoire. En 2010, plus les personnes étaient âgées, moins elles étaient en accord avec cette idée. Cet effet est moins visible en 2020, mais cette conviction reste malgré tout plus ancrée chez les plus jeunes : 95 % des jeunes guadeloupéens de 18-24 ans affirment son importance pour l'identité de leur île.

L'acceptation du créole guadeloupéen hors de la sphère privée se développe : alors que 33 % des natifs de Guadeloupe estimaient en 2010 que son usage

Tableau 4. Part des natifs des Drom utilisant/ayant déjà utilisé la langue créole dans divers contextes (en %)

	Au conjoint actuel (parmi les personnes en couple cohabitant ou non)		Aux enfants (parmi les personnes qui ont/ont eu des enfants)		Aux voisins		Aux collègues (parmi les personnes qui travaillent/ont déjà travaillé)	
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020
Guadeloupe	78	75	56	56	72	67	58	49
Martinique	69	66	53	49	64	56	56	47
Guyane	46	34	35	22	43	26	47	27
La Réunion	92	86	85	75	90	83	69	55

Champ : natifs des Drom résidant dans leur département de naissance au moment des enquêtes (18-79 ans). *Lecture* : en 2020, 67 % des natifs de Guadeloupe y résidant au moment de l'enquête disent parler/avoir déjà parlé créole à leurs voisins. *Sources* : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

(22) La présence plus importante de natifs de l'étranger en Guyane induit une forte diversité des langues dans ce département.

(23) Il n'y a pas de différences significatives entre les pratiques des hommes et des femmes, sauf pour les conversations avec les voisins (72 % pour les hommes contre 63 % pour les femmes) et avec les collègues de travail (56 % pour les hommes contre 43 % pour les femmes).

(24) 36 % disaient être capables de le lire en 2010.

devrait se limiter à des conversations en famille ou entre amis, il ne sont plus aujourd'hui que 18 % à le penser. La Guadeloupe demeure donc, avec la Martinique, le Drom où l'idée d'une limitation du créole à la sphère privée est la moins présente⁽²⁵⁾. Ce sont les natifs les plus âgés qui sont les plus en accord avec la limitation de son usage : 23 % des natifs de Guadeloupe de 65-79 ans soutiennent cette idée, contre seulement 12 % des 18-24 ans.

Finalement, une grande majorité des Guadeloupéens (89 %) pensent que la langue créole devrait être enseignée à l'école, au même titre que les autres langues : c'est, là encore, plus qu'il y a dix ans (80 %). Ce niveau

est semblable à celui des natifs de Martinique et de Guyane (84 % et 86 %), et bien supérieur à celui des Réunionnais (49 %). Conformément à ce qui a été énoncé précédemment, ce sont encore une fois les plus jeunes qui soutiennent le plus l'idée de sa préservation : 97 % des 18-24 ans souhaiteraient que la langue créole soit enseignée dans les écoles en Guadeloupe, contre 85 % des natifs de 65-79 ans au plus bas. En Guadeloupe, il n'existe aucune différence significative entre les hommes et les femmes quant à ces différentes questions d'opinion.

(25) En Guyane et à La Réunion, cette réserve est toujours partagée par plus d'un tiers des natifs en 2020 (35 %).

Autres résultats à venir

L'enquête MFV-2 donnera lieu à plusieurs exploitations thématiques plus approfondies, ainsi qu'à des travaux qualitatifs par le biais d'entretiens complémentaires qui seront réalisés avec des répondants ayant donné leur accord pour recevoir à nouveau la visite d'un enquêteur. Ces approfondissements pourraient concerner une ou plusieurs des thématiques traitées, en fonction des besoins exprimés.

À titre d'exemple, la thématique de la « mobilité sociale des jeunes » fera l'objet d'une attention particulière. Cet enjeu fort de l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins appelle des investigations plus approfondies. L'obtention du permis de conduire (information inédite dans l'enquête MFV-2) occupe sur ce plan une place importante. En effet, dans des contextes où l'offre de transports en commun demeure déficiente, en disposer est un atout important, faute de quoi ceux résidant dans des zones géographiques éloignées des

grands pôles économiques peuvent s'en trouver fortement pénalisés. Cette autonomie de mobilité est également un enjeu important pour l'insertion économique des femmes, autant que pour l'accès aux soins des séniors. Concernant la jeunesse ultramarine, ce sujet est abordé dans un article de juin 2023 dans la revue *Agora débats/jeunesses* : « L'entrée dans la vie adulte dans les départements et régions d'outre-mer : plus tardive aux Antilles qu'à La Réunion ».

Un groupe de travail devrait être constitué dans les mois à venir, avec pour objectif la réalisation, dans les collections de l'Ined, d'un ouvrage collectif retraçant les grandes évolutions entre les résultats de MFV-1 et ceux de MFV-2 sur plusieurs thématiques.

Pour suivre l'actualité de l'enquête et ses résultats, voir le site Internet : <https://mfv2.site.ined.fr/>

Bibliographie

- AUDOUX L., PRÉVOT P., 2022, « La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM », *Insee Focus*, 270. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6459395>
- BEAUGENDRE C., BRETON D., MARIE C.-V., 2016, « « Faire famille à distance » chez les natifs des Antilles et de La Réunion », *Recherches familiales*, 13(1), p. 35-42. <https://doi.org/10.3917/rf.013.0035>
- BRETON D., 2011, « L'entrée dans l'âge adulte des jeunes réunionnaises et martiniquaises : la famille comme une « évidence » ? », *Politiques sociales et familiales*, 106, « Réalités sociales et politiques publiques dans les DOM », p. 25-38. <https://doi.org/10.3406/caf.2011.2649>
- BRETON D., MARIE C.-V., FLOURY E., CROUZET M., DEHON M., FABRE E., 2022, « Migrations, Famille et Vieillesse à La Réunion. Premiers résultats de l'enquête MFV-2 en outre-mer », Aubervilliers : Ined. <https://doi.org/10.48756/ined-dt-1122m6pd>
- CHARBIT Y., LERIDON H., 1980, *Transition démographique et modernisation en Guadeloupe et en Martinique*, Ined, « Travaux et Documents », cahier n° 89.
- COUILLAUD A., 2017, « Familles de Martinique : vers une évolution des modèles familiaux », *Insee Dossier Martinique*, 6. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2845782>
- CREIGNOU A., RAIMBAUD B., LOUGUET A., 2021, « En Guadeloupe, l'écoute de la musique et des informations à la radio sont les pratiques culturelles les plus répandues », *Insee Analyses Guadeloupe*, 52. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5544022>
- CROUZET M., 2018, « Vieillesse et perte d'autonomie aux Antilles et à La Réunion : des situations en outremer contrastées », *Espace populations sociétés*, 2018(1-2). <https://doi.org/10.4000/eps.7658>
- CROUZET M., CARRÈRE A., LABORDE C., BRETON D., CAMBOIS E., 2020, « Différences d'espérance de vie sans incapacité dans les départements français. Premiers résultats à partir de l'enquête Vie Quotidienne et Santé », *Revue Quetelet*, 8(1), p. 73-101. <https://doi.org/10.14428/rqj2020.08.02.03>
- DAVIE E., MAZUY M., 2010, « Fécondité et niveau d'études des femmes en France à partir des enquêtes annuelles de recensement », *Population*, 65(3), p. 475-512. <https://doi.org/10.3917/popu.1003.0475>
- DEMOUGEOT L., BESSON L., THIBAUT P., 2021, « Les natifs des Antilles, de Guyane et de Mayotte quittent souvent leur région natale, contrairement aux Réunionnais », *Insee Première*, 1853. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5355264>
- GLENISSON J., 2021, « Trois Guadeloupéens sur 10 ont renoncé ou retardé des soins en 2019 », *Insee Analyses Guadeloupe*, 50. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5390716>
- HADDAD M., CARON L., 2022, "Transregional spouses, parents and children: How gender and family shape return migration in the French overseas," *Population, Space and Place*, e2629. <https://doi.org/10.1002/psp.2629>
- INSEE, 2022, « La part des natifs dans la population diminue, mais demeure élevée. Population de La Réunion selon le lieu de naissance depuis 1990 », *Insee Analyses La Réunion*, 74. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6536241>
- INSEE GUADELOUPE, 2012, « Migrations, famille et vieillissement : défis et enjeux pour la Guadeloupe », *Antianéchos de Guadeloupe*, 19. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293332>
- LEDUC A., DERUYON T., ROCHEREAU T., RENAUD A., 2021, « Premiers résultats de l'enquête santé européenne (EHIS) 2019. Métropole, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte », *Les Dossiers de la DREES*, 78.
- LEFAUCHEUR N., BROWN E., 2011, « Relations conjugales et configurations parentales à la Martinique », *Politiques sociales et familiales*, 106(1), p. 9-23. <https://doi.org/10.3406/caf.2011.2648>
- MARIE C.-V., 2011, « L'enquête Migrations, Famille et Vieillesse [Première grande enquête menée dans les DOM pour mieux cerner les défis de demain] », *Politiques sociales et familiales*, 106, « Réalités sociales et politiques publiques dans les DOM », p. 98-103. <https://doi.org/10.3406/caf.2011.2657>
- MARIE C.-V., BRETON D., CROUZET M., FABRE E., MERCERON S., 2017, « Migrations, natalité et solidarités familiales. La société de Mayotte en pleine mutation », *Insee Analyses Mayotte*, 12. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2656589>
- MARIE C.-V. et TEMPORAL F., 2011, « Les DOM : terres de migrations », *Espace populations sociétés*, 3, p. 475-491. <https://doi.org/10.4000/eps.4652>
- MÉVEL E., 2021, « Le nombre de logements continue d'augmenter malgré le ralentissement démographique. Évolution du logement en Guadeloupe », *Insee Flash Guadeloupe*, 154. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5401539>
- TANTIN-MACHECLER M., 2017, « Familles de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy : en pleine mutation », *Insee Dossier Guadeloupe*, 13. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2845639>



Ined – Institut national d'études démographiques

9, cours des humanités, 93322 Aubervilliers • Tél. : 01 56 06 20 00 • www.ined.fr